

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

7^e Législature

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1983-1984
(19^e SEANCE)

COMPTE RENDU INTEGRAL

3^e Séance du Mercredi 12 Octobre 1983.

SOMMAIRE

PRÉSIDENCE DE M. ALAIN CHÉNARD

1. — Prise d'acte de la vacance d'un siège (p. 4085).
2. — Suite de la discussion et vote sur une motion de censure (p. 4085).

M. Ansart,
M^{me} Cacheux,
M. Loncle,

M. Mauroy, Premier ministre.

Clôture de la discussion générale.

Explications de vote :

MM. Jacques Godfrain,
Béche,
Fuchs,
Vial-Massat.

Scrutin public à la tribune.

Suspension et reprise de la séance (p. 4098).

Proclamation du résultat du scrutin.

La motion de censure n'est pas adoptée.

M. Labarrère, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

3. — Ordre du jour (p. 4098).

PRÉSIDENCE DE M. ALAIN CHÉNARD,
vice-président.

La séance est ouverte à vingt et une heures trente.

M. le président. La séance est ouverte.

— 1 —

PRISE D'ACTE DE LA VACANCE D'UN SIÈGE

M. le président. Dans la séance du jeudi 6 octobre 1983, l'Assemblée avait été informée que la vacance du siège de député de M. Maurice Faure, élu sénateur dans le département du Lot, ne serait proclamée, le cas échéant, qu'après la décision du Conseil constitutionnel sur la contestation dont faisait l'objet son élection.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu de M. le président du Conseil constitutionnel une lettre l'informant que cette requête a été rejetée par une décision en date du 12 octobre 1983.

En conséquence, en application de l'article L.O. 137 du code électoral, il est pris acte de la vacance du siège de député de M. Maurice Faure.

M. Bernard Pons. Cela fera un député de plus pour l'opposition !

M. André Labarrère, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement. Vous qui connaissez bien le terrain, vous devriez savoir que ce n'est pas sûr !

— 2 —

SUITE DE LA DISCUSSION ET VOTE SUR UNE MOTION DE CENSURE

M. le président. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion, les explications de vote et le vote sur la motion de censure déposée, en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, par M. Labbé et cinquante de ses collègues (1).

La parole est à M. Ansart.

(1) Cette motion de censure est appuyée par les cinquante et une signatures suivantes :

MM. Claude Labbé, Michel Debré, Bernard Pons, Jacques Chirac, Jean Falala, Robert Galley, Gabriel Kasperet, Jean-Louis Masson, Maurice Couve de Murville, Robert Wagner, Pierre Weisenhorn, Roland Vuillaume, Michel Cointat, Jean-Paul de Rocca Serra, Jacques Marette, Daniel Goulet, Georges Gorse, Robert-André Vivien, Georges Tranchant, Jean-Paul Charié, Etienne Pinte, Jean de Lipkowski, Claude Marcus, Alain Peyrefitte, François Fillon, Pierre Gascher, Henri de Gastines, Roger Corrèze, Mme Nicole de Hauteclouque, MM. Jean-Louis Goaduff, Charles Miossec, Jean-Claude Gaudin, Philippe Mestre, Alain Madelin, Yves Sautier, Jean Bégault, Marcel Bigeard, Charles Deprez, Mme Louise Moreau, M. Bernard Stasi, Gilbert Mathieu, Françoise Perrut, Germain Gengenwin, Marcel Esdras, Jacques Dominati, Pierre Micaut, Francis Geng, Georges Mesmin, Charles Fèvre, René Haby, Jean-Paul Fuchs.

M. Gustave Anseret. Monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre chargé des relations avec le Parlement, mesdames, messieurs, c'était évidemment le droit des groupes U.D.F. et R.P.R. de déposer une motion de censure contre le Gouvernement. C'était le droit de M. Debré d'intervenir comme il l'a fait cet après-midi.

Tout cela est hors de discussion.

Mais c'est aussi notre droit de penser et de dire que, ce faisant, les groupes U.D.F. et R.P.R. et M. Debré se font aujourd'hui les interprètes non pas de ceux qui désirent améliorer la situation de notre pays mais, au contraire, de ceux qui souhaitent l'échec de la politique d'un gouvernement qu'ils n'acceptent pas.

En effet, nous assistons actuellement à une phase nouvelle de cette offensive que la droite et le patronat mènent depuis deux ans et demi pour discréditer l'action gouvernementale de la gauche, allant même jusqu'à mettre en cause sa légitimité républicaine.

La motion de censure que nous discutons n'est donc qu'un nouvel épisode de cette stratégie de l'échec.

S'il faut prendre au sérieux cette offensive continue contre le gouvernement que le peuple s'est donné, il faut aussi la relativiser, car l'agressivité dont la droite et le patronat font preuve est également un signe de faiblesse.

Ils savent bien que les Françaises et les Français ne veulent pas se lancer dans l'aventure et qu'ils ne sont pas prêts à faire confiance à ceux qui ont enfoncé notre pays dans le déclin.

Les travailleurs de France sont conscients que si, par malheur, l'opposition revenait au pouvoir, elle ne ferait rien d'autre que ce qu'elle a fait dans le passé, mais en l'aggravant.

Messieurs de l'opposition, vous agissez ici en mandataires, en représentants du conseil national du patronat français qui intensifie ses pressions politiques et économiques pour susciter le maximum d'obstacles à l'action du Gouvernement et obtenir sans cesse des concessions nouvelles.

Vous ne cachez d'ailleurs pas votre intention de revenir sans différer sur les décisions prises par le gouvernement de la gauche dès son arrivée pour satisfaire les revendications exprimées par le monde du travail depuis des années.

En fait — et M. Debré l'a confirmé cet après-midi — vous refusez aux travailleurs la place qu'ils doivent désormais occuper dans la nation.

Ce qui vous est insupportable, c'est que l'on mette, ne serait-ce qu'un pied dans la sacro-sainte propriété privée et que les travailleurs puissent être des citoyens à l'intérieur comme à l'extérieur de leur entreprise.

Vous voulez un monde où les hommes se partagent en deux catégories: ceux qui ont l'argent et dominent toute la vie du pays et ceux qui ne l'ont pas, bien qu'ils créent les richesses de la nation.

Ces derniers n'ont qu'à se taire. Vous ne supportez pas qu'ils réclament leur part de progrès et de bonheur.

Si vous acceptez leurs syndicats et leurs élus, c'est pour réclamer qu'ils soient soumis et s'en remettent, comme le dit M. Gattaz, à ceux qui connaissent l'économie, allant même jusqu'à demander la suppression du ministère de l'Industrie.

En fait, vous refusez le progrès social, le progrès des idées nouvelles, le progrès de la démocratie.

Vous refusez le progrès des hommes. Vous voulez bien du progrès des techniques, mais à la seule condition d'en faire supporter le coût à l'Etat et au Gouvernement que vous accusez par ailleurs de tous les maux, alors que nous assumons un héritage, celui que vous nous avez légué, d'une industrie démantelée, limitée à des créneaux qui ont permis que l'étranger pénètre en force dans notre pays dans des domaines essentiels de notre vie industrielle.

Je vous ai écouté attentivement, monsieur Michel Debré. Après une envolée et un tour du monde, vous êtes revenu à des questions qui révèlent bien votre obsession, celle des syndicats, vos hêtes noires, celle de l'école, terrain facile, où la démagogie le dispute à la contrevérité. Vous avez, contre la télévision, usé de menaces. Et je pourrais continuer longtemps à propos d'un discours où nous avons retrouvé pélemêle les vieilles idées réactionnaires bien connues qui montrent que vous n'avez pas changé...

M. Michel Debré. Heureusement !

M. Gustave Ansart. ... que vous n'avez rien appris, que vous êtes donc prêt à recommencer. Et cela, les travailleurs le savent.

Car là est la question. Quels titres avez-vous pour prétendre nous censurer ? Qu'avez-vous fait pendant les vingt-trois ans où vous avez été au pouvoir sans partage ?

M. Bernard Pons. Mieux que vous !

M. Gustave Ansart. Vous avez liquidé nos mines pour l'essentiel. Vous avez accordé des sommes folles aux maîtres de forges qui ont laissé notre sidérurgie dans un état tel que si nous n'étions venus au pouvoir, ce pays risquait de perdre sa sidérurgie alors en faillite.

M. Bernard Pons. Qu'est ce que vous en faites ?

M. Gustave Ansart. Qui est coupable de la faiblesse de notre appareil productif et de la disparition de 700 000 emplois industriels sous le précédent septennat, sinon vous et le grand patronat que vous représentez et qui, aujourd'hui encore, refuse d'investir dans l'industrie de son pays, préférant les placements à l'étranger et la spéculation, même si le franc doit en être malade et menacé ?

M. Bernard Pons. Il est malade ?

M. Gustave Ansart. Vous nous critiquez, alors que nous nous sommes attelés à réparer les dégâts de votre politique qui, dans le domaine industriel, sont énormes.

Aujourd'hui, avec le projet global que vous essayez de mettre au point, vous entendez aggraver la politique de déclin national que vous avez menée jusqu'en mai 1981 pour le plus grand avantage des sociétés multinationales.

Vous ne faites, dans le texte de votre motion de censure, évidemment aucune allusion à vos véritables objectifs politiques.

Il est vrai que vous ne pouvez pas avouer crûment: « Nous voulons dénationaliser, y compris les entreprises qui avaient été nationalisées à la Libération sous le gouvernement du général de Gaulle. »

Vous ne pouvez pas dire: « Nous voulons restreindre le pouvoir d'achat, mettre en cause les droits nouveaux des travailleurs, augmenter rapidement d'un million le nombre de chômeurs, comme Mme Thatcher l'a fait en Grande-Bretagne, pour pouvoir procéder plus librement à de nouvelles casses industrielles. »

Vous vous limitez donc en trois phrases, dans votre motion de censure, à une critique qui, en dépit de sa brièveté, n'en contient pas moins de véritables perles.

Comment pouvez-vous affirmer, par exemple, que le Gouvernement endette notre pays, alors qu'« parmi l'héritage se trouve l'emprunt 7, p. 100 de 1973 indexé sur l'or, lancé quand M. Giscard d'Estaing était ministre du gouvernement Messmer. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et sur divers bancs des socialistes.*) Cet emprunt coûte des sommes énormes à l'Etat et rapporte un intérêt près de dix fois supérieur à celui d'un livret A de caisse d'épargne.

Comment pouvez-vous parler d'un abaissement de notre enseignement et de l'organisation médicale et hospitalière alors que, reconnaissant comme fondamentaux les droits à l'enseignement et à la santé, le gouvernement de la gauche fait discuter des projets de loi qui vont vers une véritable démocratisation tout en limitant, il est vrai, certaines rentes de situation.

La motion de censure parle aussi de menace sur les libertés fondamentales. C'est pour le moins de l'amnésie politique, venant de vous qui avez créé des tribunaux d'exception, supprimé l'élection aux caisses de la sécurité sociale, instauré la loi anticasseurs et une justice expéditive avec la loi dite « sécurité et libertés » — et je n'évoque pas le S. A. C.

Aujourd'hui, conscients qu'une attaque frontale contre le Gouvernement n'était pas payante, vous avez décidé de harceler le pouvoir en place et de mettre des obstacles à tout ce qui se fait de neuf, de progressiste dans ce pays. Avec l'aide du conseil national du patronat français et le soutien des mass médias que vous contrôlez (rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française)...

M. Charles Fèvre. C'est la meilleure !

M. Gustave Ansart. ... vous vous livrez à une véritable entreprise d'intoxication destinée à démobiliser les Français, à les faire douter d'eux-mêmes et de leur pays, à les dresser contre le Gouvernement légitime, à briser le dynamisme que nous tentons d'insuffler à l'économie.

Votre cible particulière, ce sont les cadres des entreprises. Vous les invitez ouvertement à combattre la politique de redressement mise en œuvre. Vous les décrivez avec outrage, matraqués, saignés à blanc.

Or, s'il est vrai que le pouvoir d'achat des cadres supérieurs a juste été maintenu entre 1980 et 1982...

M. Bernard Pons. Il y a de quoi rire, mais ils mentent !

M. Gustave Ansart. ... il s'était effondré de 8 p. 100 entre 1976 et 1980, lorsque vous étiez au pouvoir.

M. André Labarrère, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement. C'est exact !

M. Charles Haby. C'est à eux qu'il faut le dire !

M. Gustave Ansart. Nous le répétons bien fort ici, malgré les contrevérités que vous ressassez, le Gouvernement n'a pas à rougir de son bilan. Nous en sommes fiers pour les travailleurs — mais c'est un mot que vous ne prononcez jamais, que l'on ne retrouve dans aucun de vos discours.

Le pouvoir d'achat du S.M.I.C. a crû de 12 p. 100, les allocations familiales ont été relevées, le sort de nos anciens considérablement a été amélioré, le revenu des agriculteurs, en chute libre depuis sept ans, redressé. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) Nous avons généralisé la cinquième semaine de congés payés, stabilisé, malgré toutes les difficultés environnantes, autour de deux millions le nombre des chômeurs.

M. Bernard Pons. Allez le dire à Béziers !

M. Gustave Ansart. Nous avons adapté le droit social au monde d'aujourd'hui, en donnant au travailleur les moyens de devenir un citoyen dans l'entreprise, nous avons constitué un secteur public solide en nationalisant des entreprises clés que votre politique conduisait à la faillite...

M. Yves Lancien. On n'a pas fini de payer !

M. Gustave Ansart. ... à l'image de Peugeot et Creusot-Loire qui, après avoir dilapidé des fortunes dans des opérations aventureuses à l'étranger, viennent maintenant frapper à la porte pour réclamer de l'argent et licencier.

Mais il est vrai que vous ne pouvez pas applaudir à ces actions. Aucune d'elles n'a recueilli votre accord, et vous organisez même, avec le C.N.P.F., une véritable résistance passive à la mise en œuvre de ces mesures. Vous utilisez, comme vous le dites d'ailleurs vous-mêmes publiquement, les collectivités locales que vous contrôlez comme autant de contre-pouvoirs pour mettre en échec la politique de redressement que nous avons entreprise.

M. Jacques Godfrain. C'est ce que veulent les Français !

M. Charles Fèvre. Et les libertés des collectivités locales ?

M. Gustave Ansart. Votre politique est celle de la division des Français. (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*) Elle n'est pas tournée vers la grandeur nationale, le redressement national. C'est une politique de caste et une politique de classe.

M. Louis Odru. Très bien !

M. Gustave Ansart. Vous dites que la lutte de classes est dépassée, mais vous n'avez jamais autant affirmé votre volonté de lutter, de ne rien céder de vos privilèges, dans tous les domaines. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

Cet après-midi, messieurs de l'opposition, regardant de ma place le spectacle que vous donniez dans cette partie de l'hémicycle que vous occupez, je voyais des parlementaires rire comme des galopins et lancer ce qu'ils croyaient être des bons mots pendant que le Premier ministre de leur pays parlait des travailleurs et de l'avenir de la France ! (*Très bien ! et applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Jean Narquin. Vous n'êtes pas là pour donner des leçons !

M. Gustave Ansart. Vous en êtes à raviver la guerre des écoles sans souci de la vérité et de la volonté que nous avons de régler ce grave problème avec la patience, la tolérance et la justice qu'il exige.

Un grand service public gratuit moderne de l'éducation nationale vous fait peur alors qu'il doit renforcer l'union de ceux qui croient au ciel et de ceux qui n'y croient pas.

M. Bernard Pons. Chiche !

M. Gustave Ansart. En fait, vous n'êtes pas préoccupés par le sort de nos enfants, de leur éducation moderne, de leur culture nécessaire dans un monde où la culture de base sera indispensable pour faire face à la nécessité de se recycler plusieurs fois dans sa vie. D'ailleurs, vous pensez que la culture pour les enfants de travailleurs et de familles modestes est un luxe insupportable.

M. Yves Lancien. menteur !

M. Gustave Ansart. Dans les municipalités que vous venez d'investir aux dernières élections et que malheureusement la gauche a perdues...

M. Jacques Godfrain et M. Yves Lancien. Et ce n'est pas fini !

M. Gustave Ansart. ... vous faites preuve de ce même mépris, de ce rejet de la culture et de l'éducation pour le plus grand nombre. (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Ce n'est pas un hasard si les maisons de la culture sont votre cible favorite, ainsi que le personnel qui y est employé. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

M. Jacques Godfrain. Les permanents de la C.G.T. !

M. Gustave Ansart. Et quand vous invoquez la tolérance et la démocratie, permettez-moi de vous rappeler que ce sont les vôtres qui, dans ces municipalités, effacent précipitamment des noms que le monde honore et il semble que celui de Salvador Allende vous soit particulièrement insupportable. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

De même, vous menez la chasse aux employés coupables d'être des hommes et des femmes qui ont le courage de leurs idées et, surtout, qui ont le courage d'être communistes.

A cet égard, je veux dire ici notre indignation devant cette campagne anticommuniste d'un autre âge que vous menez. Elle revêt parfois des aspects odieux et va de pair avec une campagne raciste qui doit inquiéter les démocrates.

Plusieurs députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. Et les bulldozers ?

M. Gustave Ansart. N'a-t-on pas entendu, à l'issue d'une manifestation récente, des manifestants, débordant leur service d'ordre, crier : « Tuens les communistes ! »

M. Jean Narquin. Oh !

M. Gustave Ansart. Quant au fond, si vous attaquez avec tant de véhémence les communistes et les ministres communistes, c'est que vous voulez déstabiliser le pouvoir en place. Cela fait partie de votre stratégie de l'échec.

Aux démocrates de comprendre que cette campagne anticommuniste n'est pas notre seule affaire, mais qu'elle est aussi l'affaire de tous les démocrates de ce pays.

Nous reconnaissons à chacun le droit de discuter nos idées. De même, nous voulons pouvoir discuter librement des idées des autres. Mais la campagne que je viens d'évoquer n'a rien à voir avec un débat démocratique d'idées.

Je veux d'ailleurs faire remarquer que pour un parti qu'on présente en déclin politique et idéologique...

M. Antoine Gissingier. C'est vrai !

M. Georges Hage. Silence, Gissingier !

M. Gustave Ansart. ... il faut croire que nous avons encore beaucoup d'influence et de force pour susciter de telles attaques, une telle hargne, voire de telles baines. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.* — *Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Quoi qu'il en soit, si l'on espère nous intimider, ce calcul s'avérera vain. Tout à l'heure, j'entendais parler de morale. M. Chirac l'a d'ailleurs fait, pour organiser et justifier cette campagne anticommuniste. Votre morale, c'est celle du plus fort qui écrase le faible, c'est celle de la domination coloniale...

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. La Pologne, l'Afghanistan !

M. Gustave Ansart. ... c'est celle de l'homme d'affaires qui préfère ouvrir un compte en Suisse plutôt que d'investir pour créer des emplois. Votre morale, c'est celle du conseil d'administration qui licencie sans se préoccuper du sort du chômeur...

M. Bernard Pons. C'est celle du Boeing sud-coréen !

M. Gustave Ansart. ... c'est celle d'un monde où l'on voit dans le travailleur une source de profit et non un être humain digne de respect et de considération.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que votre modèle soit le gouvernement américain.

M. Yves Lancien. Non, Walesa !

M. Gustave Ansart. Hommes d'affaires au pouvoir, banquiers dirigeant le monde et les peuples n'hésitent pas à fomenter partout troubles et guerres pour conserver leur puissance.

Notre peuple, au cours des siècles et de son histoire, s'est forgé une morale faite de sens de la solidarité, d'amour d'autrui et de respect de l'homme. Ce sont des valeurs que vous bafouez lorsque vous n'hésitez pas à vous allier avec un Le Pen, lorsque vous suscitez le racisme (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*), la haine anticommuniste, le mépris des travailleurs. Ces valeurs, nous, la gauche, nous en assumons l'héritage.

Le parti communiste continuera, pour sa part, l'action qu'il mène pour que les Français et les Françaises connaissent une autre vie, pour faire progresser l'industrie de notre pays sur la voie du progrès. Il continuera son action contre le chômage, cette plaie du monde capitaliste qui exige que l'on fasse les plus gros efforts pour le faire reculer, notamment le chômage intolérable des jeunes.

M. Bernard Pons. Pourquoi ? Il progresse ?

M. Gustave Ansart. Donner du travail et une formation à chaque jeune doit être un des soucis primordiaux du Gouvernement de la gauche.

M. Yves Lancien. Il va y avoir des chômeurs à Antony !

M. Gustave Ansart. Parallèlement à cette lutte contre le chômage, nous devons accorder une grande place au secteur nationalisé, en faire véritablement un moteur économique puissant...

M. Jacques Dominati. Qu'attendez-vous ?

M. Gustave Ansart. ... plus encore, une vitrine de ce que doit être la concertation démocratique avec les travailleurs par l'intermédiaire de leurs élus et de leurs comités d'entreprise.

M. Germain Spraver. Et des contribuables !

M. Gustave Ansart. Il n'y aura pas dans notre pays de progrès à la hauteur des besoins et de la situation si le progrès social — autre mot que vous n'employez jamais, messieurs — n'accompagne pas, pas à pas, le progrès économique si la démocratie ne s'épanouit pas dans tous les domaines de la vie et surtout sur le lieu de travail. C'est pourquoi il est d'une importance primordiale que soient appliqués partout et mis en œuvre les droits nouveaux des travailleurs.

Voilà ce que veulent les communistes qui, de tous temps, ont lutté pour la grandeur nationale, même quand c'était difficile de le faire, pendant la guerre, par exemple...

M. Yves Lancien. Et avant ? Et entre 1939 et 1941 ?

M. Jacques Godfrain. Et le pacte de 1939 ?

M. Gustave Ansart. ... ou pendant les guerres coloniales que vous souteniez, messieurs !

Nous voulons la paix et nous voulons rassembler les Français autour de cette grande idée qui a toujours été celle du mouvement ouvrier français.

M. Jacques Dominati. Ahurissant !

M. Gustave Ansart. Cette tribune a retenti des accents passionnés des grands tribuns du peuple. Nos pères nous ont dit en quels termes et avec quelle chaleur Jaurès parlait de la paix et se battait pour elle.

La paix, le désarmement sont des combats permanents que nous devons gagner, que nous pouvons gagner...

M. François Léotard. Avec les SS 20 ?

M. Gustave Ansart. ... à condition que les travailleurs se rassemblent, que tous les hommes, que toutes les femmes se donnent la main dans le monde...

M. Bernard Pons. Très bien !

M. Gustave Ansart. ... et, pour commencer, dans notre pays.

M. Yves Lancien. Pourquoi ne pas commencer par d'autres ?

M. Gustave Ansart. Le Gouvernement de la France ne sera jamais si grand qu'en prenant à bras-le-corps cette grande question du désarmement.

Nous faisons à cet égard des propositions réalistes que l'on peut discuter, mais qui ont le mérite de faire en sorte que la France soit présente partout où il faut discuter paix et désarmement, et qu'on ne puisse pas le faire sans elle. C'est le sens de notre proposition qu'elle soit présente à Genève avec d'autres pays d'Europe.

Telle est, mesdames, messieurs, la politique du parti communiste, que j'ai tenu à réaffirmer dans cette discussion sur la motion de censure. Cette politique est claire : elle est celle de l'union pour sortir la France de la crise, pour la mettre sur le chemin du progrès technique, scientifique, le progrès des hommes.

M. Bernard Pons. Je croyais qu'elle y était !

M. Gustave Ansart. C'est aussi le sens que nous donnons à notre présence au Gouvernement, où nous avons joué notre rôle et continuerons à le jouer avec détermination, esprit de responsabilité...

M. Bernard Pons. On vous fait confiance !

M. Gustave Ansart. ... et le souci de respecter scrupuleusement les accords conclus et les engagements pris avec nos partenaires.

Voilà pourquoi nous repoussons votre motion de censure et réaffirmons notre confiance au Gouvernement. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

M. le président. La parole est à Mme Cacheux.

Mme Denise Cacheux. Monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, la lecture du texte de la motion de censure vient conforter un sentiment de plus en plus net : le mot d'ordre de la droite est de « mentir vrai ». Pour cela, une seule méthode, mentir tous en même temps et tous dans le même sens, avec l'espoir qu'à défaut de fondement, la force des propos laissera un sentiment de vérité.

Certains, il est vrai, refusent ce jeu, mais ils sont rares, et quand on voit les signatures qui appuient cette motion de censure, on y découvre tellement de vaincus d'hier que son énoncé relève du cynisme et d'un certain humour involontaire — beaucoup plus du cynisme, d'ailleurs, que de l'humour.

Pourtant la politique est une chose sérieuse. Ne vous y trompez pas, ces cabrioles politiques provoquent chez nos concitoyens plus de dérision que d'adhésion.

M. Charles Fèvre. En attendant, nous gagnons les élections !

Mme Denise Cacheux. Vous tous qui espérez, avec l'ancien Président de la République, que les « déçus du socialisme » renverront la gauche dans la minorité, vous oubliez un peu vite qu'il n'y a pas longtemps que vous avez été chassés par les « déçus du giscardisme ».

Vous avez la mémoire courte. Vous oubliez que M. Chirac a procédé à des règlements de compte prolongés avant sa réconciliation précipitée. Vous oubliez que M. Barre a gouverné pendant deux ans avec l'article 49 de la Constitution de peur d'être mis en minorité. Mais ne croyez pas que les difficultés d'aujourd'hui entraînent la nostalgie de vos erreurs anciennes et récentes. Vous avez perdu. Ayez l'honnêteté de laisser se dérouler la partie difficile qui est à peine commencée.

Votre jeu politique actuel porte de façon négative sur le mécontentement des Français...

M. Yves Lancien. Pourquoi sont-ils mécontents ?

Mme Denise Cacheux. ... mais vous ne proposez rien à leur espérance. Je n'ai rien entendu dans ce sens dans les propos de M. Debré, ni dans ceux de M. Léotard.

Sachez bien qu'un certain nombre d'intérêts particuliers bousculés par la gauche ne fondent pas un intérêt général capable de recomposer une autre majorité. C'est pourquoi devant votre absence de sens de la vérité et de la solidarité, devant votre absence de talent et d'imagination, devant votre manichéisme, je ne suis pas inquiète malgré les difficultés actuelles. Car il y a des difficultés.

En effet, si la grande majorité des Français comprend parfaitement les difficultés du moment, elle les assume mal. Il est vrai qu'une partie de l'opinion est désemparée et comprend mal les efforts qui lui sont demandés. Il est vrai qu'une partie de nos concitoyens se dérobe devant l'effort. Il est compréhensible que les Français auxquels on demande des sacrifices — et vous devriez au moins, messieurs, reconnaître au Gouvernement le courage de demander des sacrifices à ses propres électeurs — renâclent devant l'effort. Cela fait partie aussi du jeu politique que l'opposition s'appuie sur ce reflux, joue des sondages et des élections partielles pour « faire son numéro ». Mais il est tout de même paradoxal que des hommes politiques qui se disent responsables demandent au Gouvernement de faire, avec une croissance nulle, ce qu'ils n'ont pas été capables de faire en période d'expansion !

Nous avons mis le cap sur le retour aux grands équilibres économiques. Cela suppose, pour s'en sortir, un consensus minimal des Français, car il y a encore des sacrifices à faire et ce n'est pas par l'égoïsme, le repli sur soi et les intérêts catégoriels que l'on y parviendra.

Or, votre motion de censure caresse les égoïsmes dans le sens du poil...

M. Yves Lancien. Vous êtes bien placée pour dire cela !

Mme Denise Cacheux. ... alors qu'il faudrait provoquer un sursaut, affirmer une volonté, appeler à beaucoup de persévérance pour faire face tous ensemble aux nécessités qui résultent de la profondeur de la crise.

Il est nécessaire de dégager une volonté nationale et de susciter une mobilisation générale. Avoir une politique industrielle, en débattre à l'Assemblée nationale, c'est nécessaire, mais il faut que les Français aient la volonté de la mettre en œuvre. La croissance ne se décrète pas plus que le changement des mentalités. Il faut que les grands groupes industriels, les nationalisés et les autres, se débarrassent de leur mentalité d'assistés. L'Etat a fait son travail : définition des grands axes, injection d'argent dans les entreprises nationalisées, planification, système d'aides financières et d'encouragement, politique de grands travaux. Il y a de votre part, messieurs de l'opposition, une contradiction certaine à dénoncer par pages entières le danger de bureaucratie et à réagir en même temps dans une perspective permanente de « tout-Etat ».

Les Français eux-mêmes sont bien conscients de l'existence de la crise. Le pessimisme outrancier de votre motion de censure est dramatique à l'heure où il faut mobiliser les énergies. Des handicaps, des difficultés, il y en a, certes, mais nous avons aussi des atouts. Le ministre de l'industrie et de la recherche a décrit hier nos atouts industriels. Il n'y a pas d'effervescence revendicative et l'on ne peut qu'observer le faible niveau des conflits sociaux. Quoi que vous en disiez, les libertés ne sont pas menacées. Je dirai même que jamais un gouvernement n'en a été un défenseur aussi jaloux. Si je comprends bien la tonalité de certaines de vos prises de position, vous auriez même tendance à lui reprocher le contraire. Je pense que, sur ce point, même s'ils sont silencieux, les immigrés n'en pensent pas moins.

M. Michel Debré. Qu'est-ce que cela veut dire ?

Mme Denise Cacheux. Parmi nos atouts, il y a aussi notre politique étrangère.

Dans un contexte de détérioration de la situation internationale, nous pouvons nous réjouir du rôle de la France et de son Gouvernement. Alors que la marge de manœuvre est très étroite, c'est à l'honneur du Président de la République et de sa majorité de ne pas se résigner au face-à-face américano-soviétique. La présence de nos forces au Liban contribue à rompre ce tête-à-tête. De la même façon, la position de la France sur l'installation des Pershing est la meilleure possible dans une Europe en rupture d'équilibre et, dans ce domaine, la France donne le sentiment au monde d'une grande lucidité.

M. Yves Lancien. Très bien !

Mme Denise Cacheux. Sur les questions fondamentales de sécurité, où un large consensus existe en France, il est criminel de diviser les Français à l'heure où sur ce point notre pays paraît isolé en Europe.

Nous avons engagé la lutte. Elle est bien engagée, mais elle n'est pas gagnée. Les prochains mois seront décisifs. Ce n'est pas en pratiquant le « catastrophisme » et le pessimisme systématique, ce n'est pas en démoralisant les troupes, ce n'est pas en essayant en permanence de déstabiliser ceux qui ont été normalement élus, que des généraux en mal de commandement permettront à la France de gagner cette bataille. Face à la morosité ambiante, face au tableau apocalyptique que vous brosez, il me semble que les élus de la nation devraient résister les premiers à un tel sentiment morbide.

M. Charles Fèvre. Au socialisme, surtout !

Mme Denise Cacheux. Ils devraient les premiers donner l'exemple du sentiment communautaire et montrer leur volonté que les Français vivent ensemble.

Vous le savez très bien, il n'y a pas d'autre politique à court terme. Le plan Delors est rude, mais il est nécessaire. Il y va de l'intérêt de la France qu'il réussisse et nous devrions tous, au lieu de dénoncer le côté désagréable de cette politique...

M. François Léotard. Suicidaire !

Mme Denise Cacheux. ... expliquer ce qui la rend indispensable.

Les Français, c'est vrai, « avalent » avec difficulté ce plan d'austérité. Humant ces difficultés, vous vous prenez à rêver. Poussant la grève des carabins en mai, oui, vous avez rêvé : les pavés s'amoncelleraient sur le « Boul'Mich », pendant que Mitterrand s'envolerait à Baden-Baden. Robert-André Vivien haranguerait la Sorbonne. Alice Saunié-Séité vous ferait voter l'abolition de la loi sur l'enseignement supérieur, Debré prêcherait l'amour pendant que les Français feraient des petits Français et, après avoir constaté la vacance du pouvoir, Chirac gagnerait les élections — Chirac ou un autre, d'ailleurs. (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Mais on ne se révolte pas contre la crise comme on se révolte contre la croissance. Le malaise des Français est économique, il n'est ni social ni moral.

Il est absolument nécessaire que la France gagne la bataille économique ; cela conditionne tout le reste. Il nous faut surmonter les conséquences de la crise, surmonter le mal inflationniste que vous avez laissé alertement flamber. Il nous faut rétablir solidement l'équilibre de notre commerce extérieur et celui des comptes, avec le souci permanent de consolider la situation de l'emploi.

Votre motion de censure est totalement négative. Vous vous nourrissez des déceptions de ceux qui revendiquent pour leurs intérêts particuliers et leurs privilèges, mais vous n'alimentez aucune espérance.

C'est pourquoi j'ai confiance. Nous avons choisi un chemin difficile, au lieu de votre politique du chien crevé au fil de l'eau. Nous faisons appel au courage pour contraindre les égoïsmes. Nous faisons appel à l'ascèse dans l'intérêt général et nous souhaiterions que la France mobilise ses énergies.

J'ai le regret de constater que votre motion de censure irréaliste et fanatique va à l'encontre de l'intérêt de la France, sur le plan national comme sur le plan international. Comme l'a dit le Premier ministre, elle comporte même des propos inacceptables.

A l'heure où nous devrions dépasser nos légitimes différences pour insuffler à notre pays une volonté commune de prendre en main son avenir, de faire preuve de solidarité et de responsabilité, votre motion de censure momifiée fait seulement partie d'un jeu subalterne et dérisoire. Dans une France confrontée à la crise, nos concitoyens ont le droit d'attendre de leurs représentants qu'ils se mobilisent sur d'autres débats.

Au milieu des remous actuels de l'économie mondiale, en ces temps difficiles où la paix est menacée, notre communauté divisée aurait besoin d'un autre discours forgeant une volonté commune. Elle aurait besoin de la volonté de réussir plutôt que d'une spéculation permanente sur une hypothétique insuccès.

A défaut d'être populaires, les mesures que le Gouvernement a prises ont des résultats positifs : amélioration du commerce extérieur, taux d'inflation ramené à un seul chiffre, compression des dépenses de l'Etat, encouragement à l'épargne productive.

Les moyens, il est vrai, sont rudes mais nécessaires. Censurer le Gouvernement au moment même où il brave l'impopularité...

M. Philippe Séguin. Pour ça, il la brave !

Mme Denise Cacheux. ... pour prendre des mesures qui commencent à porter leurs fruits, c'est jouer la politique du pire, c'est jouer contre la France.

On ne peut donc que regretter cette motion de censure qui se contente de critiquer, qui cherche à démoraliser et qui mène campagne contre les intérêts du pays. Où sont vos propositions...

M. Jacques Godfrain. C'est vous qui êtes au pouvoir !

Mme Denise Cacheux. ... pour que nous puissions discuter propositions contre propositions ?

M. Marc Lauriol. Vous ne savez pas lire ! Nous les avons pourtant publiées.

Mme Denise Cacheux. Les Français sont un peuple majeur, ils ont droit, non à une campagne d'affolement mais à un débat.

M. Marc Lauriol. Je veux bien que vous ne soyez par d'accord, mais ne dites pas que nous n'avons pas de projet. Ce projet, il existe !

M. le président. La parole est à Mme Cacheux et à elle seule.

M. Marc Lauriol. Oui, mais qu'elle ne dise pas des choses inexactes !

M. le président. Monsieur Lauriol, laissez Mme Cacheux s'exprimer.

Mme Denise Cacheux. Quant à nous, l'épreuve du pouvoir n'a en rien entamé notre volonté de redonner à la France la place qu'elle mérite et aux Français la justice et le bien-être auxquels ils aspirent.

Nous ne nous dissimulons pas les difficultés. Nous estimons que c'est à l'honneur du Gouvernement que de vouloir les surmonter. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. Loncle.

M. François Loncle. Le Gouvernement, dites-vous, affaiblit, endette, divise, écrase, abaisse, retarde, menace... (*Très bien ! Très bien ! et applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Rien de moins ! Qu'en termes mesurés ces choses-là sont dites ! C'est ce que l'on appelle sans doute « le sens des nuances » ? C'est la terminologie, hélas ! coutumière aux dirigeants de l'opposition, à quelques exceptions près. Certains, et par courtoisie je ne citerai pas de nom...

M. Jacques Dominati. Mais si, des noms, des noms !

M. François Loncle. ...retrouvent les accents du sinistre *Gringoire*.

Le discours de l'ancien Premier ministre M. Michel Debré, porte parole de la motion de censure, montre bien qu'il n'existe pratiquement plus de droite modérée au sein de l'opposition.

M. Bernard Pons. Y a-t-il une gauche modérée ?

M. François Loncle. Cela est fâcheux pour notre vie démocratique...

M. Jacques Dominati. Ce n'est pas l'avis des électeurs !

M. François Loncle. ...mais cela comporte au moins un avantage : le choix des Français, lors des prochaines échéances électorales importantes, s'en trouvera facilité.

M. Germain Gengenwin. Ils le montrent tous les dimanches !

M. François Loncle. Pourquoi ce débordement de langage, ces propos démesurés qui entraînent inévitablement des actes néfastes pour l'intérêt du pays et la sérénité du débat public ? Pourquoi cette fébrilité dans le désir de revanche ?

M. Charles Fèvre. Valence !

M. François Loncle. Pourquoi entretenir ce climat malsain de guerre civile froide qui ne fait avancer en rien la vie démocratique ?

M. Yves Lancien. On l'a vu à Sarcelles !

M. Marc Lauriol et M. Charles Fèvre. Et à Dreux !

M. François Loncle. Pourquoi ne pas reconnaître, ensemble, que tout ce qui est excessif devient insignifiant ?

Alors, on est en droit de se poser la question : « Et s'il y avait derrière cette fuite en avant, dans le discours, la crainte que nous réussissions le redressement national ? (*Exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Marc Lauriol. Aucune crainte !

M. François Loncle. C'est ce que certains d'entre vous disaient lors des journées d'étude de vos groupes parlementaires.

On peut se demander également si votre acharnement ne traduit pas en réalité une sorte de fascination *a posteriori* de votre propre échec. Et si cette méthode érigée en système ne masque pas vos divisions, vos appétits concurrents, votre impatience qui s'exprime dans la confusion des prétentions contrariées dès l'instant où elles surprennent. Les Français commencent à percevoir ce jeu de haute surveillance... (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Marc Lauriol. Ils ne s'en plaignent pas. Voyez comment ils votent !

M. François Loncle. ...ce triangle infernal qui transformera le moment venu les ambitions, au demeurant légitimes, mais tout à fait contradictoires, de MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac en rêves évanouis.

M. Yves Lancien. Epanouis !

M. François Loncle. Pour M. Debré, réforme égale monstre législatif. C'est une bonne définition du conservatisme absolu. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

Messieurs, je l'ai écouté attentivement, et je vous prie d'en faire autant pour ce qui me concerne !

M. Marc Lauriol. Nous vous écoutons !

M. Philippe Séguin. Mais c'est moins bon !

M. François Loncle. Pour M. Debré, 200 000 emplois créés dans les hôpitaux, dans l'enseignement, dans la police, ce n'est qu'une astuce — ce sont ses propres termes. Pourquoi ne s'est-il pas exprimé par référence à la politique qu'il a soutenue, avec plus ou moins d'ardeur, mais qu'il a toujours accompagnée de ses votes pendant vingt-trois ans ?

Oui, vous auriez eu alors, monsieur Debré, comme vos collègues de l'opposition, un début de crédibilité !

M. le Premier ministre et mes collègues Neiertz et Cacheux ont décrit vos contradictions, vous rappelant à plus de modestie, à plus de modération. Je m'en tiendrai à quelques rappels dans un domaine où l'intérêt national est en première ligne, je veux dire la politique extérieure.

De 1974 à 1981, durant le précédent septennat, M. Giscard d'Estaing, qui avait la manie de l'autocélébration, disait qu'il voulait — noble ambition. — « porter haut le génie de la France ». Quels sont les faits ? Ils appartiennent désormais à l'Histoire.

En ce qui concerne la Libye, c'est M. Chirac qui a signé, le 22 mars 1976, l'accord de coopération avec Tripoli. Et c'est lorsque vous étiez ministre de la défense, monsieur Debré, que les premiers Mirage ont été expédiés en Libye.

Pour ce qui est du Liban, voici ce que M. Giscard d'Estaing déclarait le 4 octobre, au cœur de la crise de 1978 : « Il n'y a pas eu, il n'y aura pas, il n'y a pas lieu d'avoir une initiative française. »

A propos de l'Irak et des armes, M. Giscard d'Estaing déclarait à la télévision, le 9 février 1978 : « L'Irak est un partenaire sérieux et stable dans ses relations internationales, en particulier avec la France qui entretient des relations positives. »

S'agissant du Tchad, je ne citerai personne mais *L'Express*, qui n'a jamais passé pour soutenir notre politique quand nous élions l'opposition de l'époque.

M. Bernard Pons et M. Marc Lauriol. Cela dépend !

M. François Loncle. C'était votre journal et il le reste. En décembre 1980, voici qu'elle était l'appréciation de cet hebdomadaire sur la politique française menée à l'époque : « Rarement le cafouillage et les intrigues auront autant inspiré une politique qui sombre dans le désastre. »

M. Guy-Michel Chauveau. Accablant !

M. François Loncle. Au sujet de la Pologne, voici ce que déclarait M. Giscard d'Estaing, le 27 janvier 1981, sur Antenne 2 : « Les réformes économiques telles qu'elles peuvent être envisagées en Pologne doivent être, à mon avis, acceptables pour l'Union soviétique, parce que, en dehors de l'acceptation de ces réformes, il n'y a que le retour à une situation dans laquelle la Pologne sera incapable d'assurer son développement économique et sa subsistance. » Illustration navrante du cynisme politique.

Sur un plan plus général, comment oublier ces attitudes de retrait, de concession, d'absence ? Témoin cette déclaration de l'ancien Président de la République au journal *Le Monde*, le 13 juillet 1978, avant le sommet occidental de Bonn.

M. Jacques Godfrain. Vous ne nous parlez que du passé !

M. François Loncle. M. Giscard d'Estaing disait : « La vraie question à poser devant une crise à dimension mondiale, est la suivante : Que puis-je apporter à la communauté internationale ? » Il répondait : « La France apportera sa réponse mais elle attendra de connaître celle des autres. » C'était la politique étrangère de la France.

Je pourrais ainsi continuer, parler de vos relations avec Pinochet, lorsque M. Jean François-Poncet recevait, le 13 septembre 1979, à la prise d'otages américains en Iran...

M. Philippe Séguin. Vous avez bien reçu Gromyko !

M. François Loncle. ... évoquer ces trois semaines de silence officiel avant que les autorités françaises ne réagissent, en novembre 1979, à la prise d'otages américains en Iran ; ...

M. Bernard Pons et M. Philippe Séguin. Et le Boeing ?

M. François Loncle. ... rappeler les relations privilégiées, quasiment parentales, entre M. Giscard d'Estaing et Bokassa. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Voilà ce qui rend dérisoire les attaques, les outrances contenues dans votre motion.

La valeur d'un homme d'Etat, mes chers collègues, se mesure souvent à sa capacité de dire non, à sa volonté de tenir le cap en dépit des pressions. C'est ce qui définit l'action...

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Du général de Gaulle !

M. François Loncle. ... de M. François Mitterrand.

Vous cédez à Varsovie, vous cédez à Bruxelles, vous cédez à Washington. Permettez que nous préférions la politique définie la semaine dernière par M. le Premier ministre, Pierre Mauroy. Permettez que nous applaudissions sans réserve à l'intervention de M. le Président de la République à l'Organisation des Nations unies.

Nous soutenons sans défaillance votre politique, monsieur le Premier ministre. Est-ce à dire que nous nous contenterions de ce soutien clair et net ? Nous devons accompagner, stimuler, expliquer et communiquer ce soutien.

Consacrons le temps qui est devant nous à voir, au-delà des problèmes économiques, l'avenir de notre société, ce que vous appelez « le changement au quotidien » de la vie de nos concitoyens.

Préférons, mes chers collègues, le courage et la vérité à la popularité, parce que le courage et la vérité engendreront nécessairement la popularité.

M. Marc Lauriol. On vous le souhaite !

M. François Loncle. Expliquons sans relâche, choisissons sans céder aux réflexes égoïstes. Adressons-nous un peu moins aux catégories socio-professionnelles, un peu plus à la nation tout entière et singulièrement à la jeunesse.

M. Jean-Pierre Michel. Très bien !

M. François Loncle. Mesdames, messieurs, il y aura un an mardi prochain disparaissait l'un des grands hommes d'Etat du siècle que vous combattiez avec acharnement, monsieur Debré, et vous tous, messieurs de l'opposition. C'était le président Pierre Mendès France, que j'avais de bonnes raisons d'apprécier plus que d'autres. Inspirons-nous de cette sorte de passion qui l'animait à l'égard de la jeunesse...

M. Bernard Pons. Relisez ce qu'il avait écrit sur votre politique !

M. François Loncle. ... lorsqu'il disait, par exemple, en décembre 1955 : « Décidez, dès aujourd'hui, de peser de toutes vos forces sur la destinée nationale ; préparez de vos propres mains l'avenir plus heureux et plus juste auquel vous aurez droit ; soyez enfin, au sens le plus riche de ce mot, des citoyens. »

Eh bien ! la gauche — car il appartenait à la gauche et à rien d'autre — c'est aussi cela. C'est surtout cela.

Comptez sur nous pour surmonter les obstacles, monsieur le Premier ministre, et permettre aux jeunes, comme le disait le président Mendès France, de prendre le relais. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et sur quelques bancs des communistes.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Pierre Mauroy, Premier ministre. Mesdames, messieurs les députés de l'opposition, vous avez déposé une motion de censure dans des termes excessifs, outranciers — je vous l'ai dit cet après-midi — et le débat qui se termine n'a pas manqué, de votre fait, d'être polémique, ne répondant absolument pas aux problèmes qui sont ceux de la France et des Français. Vous en aviez le droit.

Pour ma part, au nom du Gouvernement, j'ai répondu point par point aux neuf motifs de censure qui figuraient dans votre texte.

Certes, nous sommes dans une période difficile. Mais nous avons rempli nos engagements, ceux que nous avons contractés devant le pays. Nous sommes en train de mener une politique d'assainissement et de redressement.

C'est une période qui est dure, mais elle donnera des résultats. L'histoire dira que, dans cette période difficile, où nous avons mené une politique qui était indispensable sur le plan de l'assainissement et du redressement, nous n'avons pas été aidés, c'est le moins que je puisse dire, par ceux qui siègent sur les bancs de l'opposition.

D'ailleurs, bien souvent, dans la façon dont vous vous adressez à la majorité et au gouvernement de la gauche...

M. Bernard Pons. Vous n'êtes pas le gouvernement de la gauche, vous êtes le Gouvernement de la France !

M. le Premier ministre. Je dirige le gouvernement de la France, soutenu par une majorité de gauche ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

Bien souvent, disais-je, je retrouve dans la façon dont vous vous exprimez à l'égard de la gauche celle des hommes qui vous ont précédé et ont insulté Jaures... (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Bernard Pons. Nous n'insultons personne ! C'est vous qui insultez la France !

M. Philippe Séguin. Et vous n'êtes pas Jaurès !

M. le Premier ministre. ... celle des hommes qui ont calomnié le gouvernement du Front populaire !

Je prends acte de votre volonté. Vous avez le droit de demander la censure du Gouvernement, mais je tiens à affirmer que j'ai confiance dans la politique qu'il conduit. Je vous dis ma détermination et j'appelle la majorité à rejeter votre motion de censure. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Pierre Mauger. C'est le peuple qui, demain, vous censurera !

M. le président. La discussion générale est close.

Explications de vote.

M. le président. Nous en arrivons aux explications de vote.

Je rappelle qu'aux termes de l'article 154, alinéa 4, du règlement, la parole peut être accordée, pour une explication de vote d'une durée de quinze minutes, à l'orateur désigné par chaque groupe, et d'une durée de cinq minutes aux autres orateurs.

La parole est à M. Jacques Godfrain.

M. Jacques Godfrain. « Le meilleur des gouvernements, pour moi, c'est celui qui agonise, parce qu'il va faire place à un autre », écrivait Flaubert dans sa correspondance en 1857.

Vous dirigeriez pour moi le meilleur des gouvernements, monsieur le Premier ministre, si nos institutions, que vous avez pourtant combattues pendant vingt-cinq ans, ne vous assuraient pas d'avance du résultat de ce vote, alors même que votre impopularité est au plus haut et que, par votre faute, notre pays est au plus bas. (*Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Votre impopularité est au plus haut et vous connaissez l'ampleur d'un « état de disgrâce » que rien ne peut conjurer, si ce n'est la désinformation ou une modification de la loi électorale.

La relance de la guerre scolaire relève d'un combat anachronique que rejette la très grande majorité de nos concitoyens. Elle est le prix que vous payez pour l'application d'une idéologie dépassée.

La désillusion des agriculteurs et l'aggravation de la diminution du revenu agricole ne vous ont pas inquiété. Le IX^e Plan ne consacre même pas à l'agriculture un programme prioritaire d'exécution. Celle-ci semble être l'une des principales victimes de votre plan d'austérité parce que vous ne croyez plus au « pétrole vert ».

Le silence gêné des intellectuels qui vous soutenaient depuis vingt ans en dit long sur les désillusions que vous provoquez dans votre propre camp. Votre impopularité vous conduit à

vous adresser à une fraction de la nation, à parler du « peuple de gauche » quand il n'y a qu'un seul peuple, le peuple français. (Très bien ! Très bien ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. le Premier ministre. Je n'ai pas parlé de peuple de gauche !

M. Jacques Godfrain. Le général de Gaulle disait : « prétendre faire la France avec une fraction, c'est une erreur grave, et prétendre représenter la France au nom d'une fraction, cela, c'est une erreur national impardonnable ! » (Applaudissements sur les mêmes bancs.)

Plus grave encore, votre politique a précipité notre pays au plus bas.

La colère des cadres et de la maîtrise, que vous avez toujours considérés comme taillables et corvéables à merci, devrait vous éclairer sur l'échec de votre politique fiscale, qui se traduit par une véritable oppression du contribuable.

L'endettement de la France et l'épuisement de toute nouvelle réserve fiscale vous obligent à subir le budget de 1984 jusqu'à le choisir.

L'augmentation des dépenses sociales prend des allures vertigineuses.

Vous êtes, monsieur le Premier ministre, chef d'un gouvernement qui accumule les déficits. Vous êtes le chef du gouvernement des trois gouffres : gouffre de la sécurité sociale, gouffre de l'assurance-chômage, gouffre des entreprises publiques.

Gouffre de la sécurité sociale creusé de façon mécanique par un système de prélèvements obligatoires et réguliers de cotisations qui entravent l'investissement et l'emploi.

Gouffre de l'assurance-chômage, dont les effets pervers découragent ceux qui travaillent, ceux qui ont le goût d'entreprendre et de rester actifs.

Gouffre des entreprises publiques, enfin. Les nationalisations avaient été pourtant présentées avec fierté, en 1981, par M. Le Garrec, comme le fer de lance de votre politique économique. Mais force est de remarquer que les entreprises publiques, anciennes ou nouvelles, additionnent et multiplient les pertes.

Aujourd'hui, que constatons-nous ? Tout d'abord, que les nationalisations ont procédé plus d'une exigence doctrinale que d'une logique économique. Vous avez nationalisé trop vite, très mal, avec l'espoir de créer une situation irréversible. Cela vous a conduits à exproprier à 100 p. 100 au lieu de payer seulement ce qui suffisait pour imposer le contrôle de l'Etat.

Vous avez acheté, avec l'argent du contribuable, des entreprises dont vous ne connaissiez pas la valeur réelle et dont il vous a fallu ensuite réviser les bilans. Dans les groupes privés sérieux, avant d'acheter une affaire, on procède à un audit comptable approfondi. Pourquoi un gouvernement sérieux, ou qui se prétend tel, ne ferait-il pas de même ?

Vous avez nationalisé sans aucune logique industrielle, par exemple du verre et des tuyaux chez Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, des cuisinières et des machines à laver chez Thomson. Et en annexant l'ensemble des banques françaises, vous avez fait un cadeau royal aux banques étrangères établies en France.

On observe enfin que les nationalisations n'ont pas entraîné seulement un coût direct lié à l'indemnisation des anciens actionnaires, qui s'élève à 46 milliards de francs sans compter la prise de participation au sein de la société Dassault. Elles ont, en outre, créé des coûts futurs, des coûts annuels d'exploitation.

Incapables de s'autofinancer, les entreprises nationalisées ont besoin des béquilles de l'Etat, c'est-à-dire de l'aide du contribuable qui, chaque année, sera de l'ordre de 60 milliards de francs, dont 10,8 pour la seule S.N.C.F.

Cette accumulation de pertes créera, d'année en année, une spirale infernale du déficit, un creusement du gouffre.

Dès lors, il apparaît bien improbable que l'engagement de M. Mitterrand de réduire d'un point le montant des prélèvements publics — ce qui équivaut à 40 milliards de francs — dès l'année 1984 ait une chance d'être tenu.

Face au bilan de votre gestion, nous devons nous interroger sur les moyens d'éviter l'enlisement de la France. Votre politique acheminée notre pays, doucement mais sûrement, vers la situation frileuse d'un pays médiocre, replié sur lui-même et dominé par un Etat omniprésent, régnant sans partage sur un peuple assisté. (Exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. Marc Lauriol. C'est exact, hélas !

M. Jacques Godfrain. C'est pour échapper à cette fatalité du déclin que l'opposition propose un plan de redressement économique et social fondé sur la liberté et la responsabilité.

M. Marc Lauriol. Il faut le dire, puisqu'il existe !

M. Guy-Michel Chauveau. De quel plan parlez-vous ?

M. Marc Lauriol. Vous n'avez qu'à le lire !

M. Guy-Michel Chauveau. Il est invisible !

M. Jacques Godfrain. Il faut libérer l'économie et la société des contraintes et des charges qui les entravent. L'Etat doit être le garant et non pas le gérant. Il doit se garder d'exercer des activités qui relèvent du secteur privé. On s'aperçoit avec quelle maladresse il gère les entreprises publiques.

« Toutes les fois que les gouvernements prétendent faire nos affaires », disait Benjamin Constant, « ils les font plus mal et plus dispendieusement que nous. » Un Etat obèse ne peut plus exercer convenablement sa fonction !

Est-ce à dire que l'Etat doit se contenter d'un pur rôle d'arbitre, de gendarme, se limitant exclusivement aux fonctions de souveraineté ? Une telle conception est aussi irréaliste que celle d'un Etat omniprésent. L'Etat a la mission de faire respecter les grands équilibres économiques, les équilibres budgétaires et les équilibres monétaires, pour éviter l'inflation et assainir les finances.

L'Etat a également la mission de faire en sorte que les entreprises maintiennent leur compétitivité grâce à un allègement des prélèvements obligatoires et au respect de la concurrence par la liberté des prix et des changes.

Enfin, ne doit pas se priver de susciter des initiatives d'extension de notre appareil industriel. Il ne s'agit ni du « socialisme à la française » que vous essayez de nous construire, ni du libéralisme du XIX^e siècle. Il s'agit seulement de retrouver un juste et nécessaire équilibre entre le secteur privé et l'Etat.

A cet égard, les dénationalisations doivent être considérées comme une simple recherche vers un salutaire équilibre.

Il s'agit là d'une mesure qui est déjà appliquée dans divers pays comparables au nôtre : en Italie avec la Montedison, en Allemagne avec Volkswagen, en Grande-Bretagne avec les télécommunications ou les transports routiers.

M. Guy-Michel Chauveau. Ça, c'est clair !

M. Jacques Godfrain. La dénationalisation doit être rationnelle et stabilisée pour éviter que la frontière secteur public-secteur privé ne fluctue au gré des majorités politiques.

Elle doit prendre en compte toutes les entreprises publiques, quelle que soit la date de nationalisation. Elle doit être envisagée sans esprit systématique ni empressement vengeur.

M. le Premier ministre. Attendez les élections, tout de même !

M. Guy Bêche. Vous allez trop vite en besogne !

M. Jacques Godfrain. La dénationalisation n'est pas seulement le moyen de retrouver un équilibre harmonieux avec le secteur privé. Elle est aussi un moyen efficace de procurer des ressources à l'Etat par le produit de la cession d'actions. En Grande-Bretagne, les ventes d'actifs du secteur public ont ainsi totalisé, en trois ans, 13 milliards de nos francs.

Surtout, la dénationalisation, c'est la chance de mener une politique sociale hardie par la participation des salariés au capital de leur entreprise (rires et exclamations sur les bancs des socialistes et des communistes) ou par la création de dotations en capital au bénéfice des familles, sous forme de titres inaccessibles pendant une courte durée, pour permettre le cautionnement de prêts bancaires, par exemple lors de l'achat du logement familial.

C'est donc une autre politique que nous proposons à l'attente de nos concitoyens, qui sont inquiets de vos trois gouffres financiers : sécurité sociale, assurance-chômage et entreprises publiques.

C'est vers ces trois gouffres que vous les entraînez et c'est pourquoi, dimanche après dimanche, ils expriment, en se tournant vers nous, leur espoir. C'est votre politique, incompatible avec notre plan de redressement national, que nous condamnons ; c'est pourquoi le groupe du rassemblement pour la République votera la motion de censure. (Applaudissements sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. Guy Bêche.

M. Guy Bêche. Le moment est venu de dire clairement comment se clôturera ce débat de censure...

M. Jean-Claude Gaudin. Nous le savons !

M. Guy Bêche. ... un de plus, que la droite a voulu, que le Gouvernement a accepté...

M. Philippe Séguin. Il n'avait pas le choix. *(Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Guy Bêche. ... et auquel notre groupe a participé.

Je l'affirme : ce n'est pas au Gouvernement que la censure s'appliquera, mais à la droite !

M. François Léotard. Il faudra le dire aux électeurs de Béziers !

M. le président. Mes chers collègues, veuillez écouter l'orateur.

M. Guy Bêche. Ce texte, qui recense neuf motifs pour appeler à la censure, et les discours des orateurs de l'opposition sont de nul effet à l'égard du Gouvernement et de sa majorité, mais contiennent en revanche de nombreux éléments pour combattre la droite.

Vouloir à tout prix débattre de la censure mérite réflexion alors que les institutions sont ainsi faites que la motion n'atteindra pas son but et que le rendez-vous du débat budgétaire aurait pu être l'occasion, dans quelques jours, d'un débat serein.

Ces motions de censures successives de la droite depuis mai 1981 ne sont que l'expression et le rappel de son refus de l'alternance... *(Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Claude Labbé. L'expression de la démocratie !

M. Guy Bêche. ... de sa volonté de poursuivre son œuvre de démobilisation du pays et de notre peuple, de son acharnement à freiner le redressement national en caricaturant la politique gouvernementale, sans se soucier du mauvais effet que cela peut produire, y compris à l'étranger. *(Rires et exclamations sur les mêmes bancs.)*

Après avoir écouté Michel Debré, je suis en mesure d'affirmer que le débat de censure, c'est le moyen pour la droite de faire vivre sa conception de la lutte des classes. *(Mêmes mouvements.)*

Mes chers collègues, la médiocrité de vos propos ne dissimulait pas toujours la haine que traduisait l'expression des visages, la haine qui couvait, et explosait parfois.

M. Marc Lauriol. Vous êtes l'écho de cette médiocrité !

M. Guy Bêche. J'ai relevé quelques expressions lourdes de signification mais qui sont en même temps rassurantes, monsieur le Premier ministre. *(Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

La droite affirme que votre gestion, votre politique, c'est l'erreur quotidienne. Et pourtant, dans les 509 jours qui se sont écoulés depuis le 20 mai 1981, M. Debré n'a trouvé que deux erreurs, auxquelles il a in extremis ajouté une troisième. Il y a donc incohérence dans le discours de la droite, mais nous le savions déjà !

La première erreur, selon Michel Debré, c'est la croissance vertigineuse des dépenses de l'Etat. *(Eh oui ! sur les mêmes bancs.)* Ne s'est-il pas aperçu que l'Etat avait réduit son train de vie ? *(Rire sur les mêmes bancs.)* Le projet de budget pour 1984 est pourtant là pour en témoigner. Je me demande donc si Michel Debré et les gens de droite vivent bien en France.

La deuxième erreur serait la réduction « brutale » de la durée hebdomadaire du travail. Passer de quarante heures à trente-neuf heures en un an et demi, est-ce là une diminution brutale ? La droite aurait-elle oublié le sens des mots ?

La troisième erreur serait le déficit des entreprises nationalisées. Le ministre de l'industrie et de la recherche a répondu à nouveau hier sur ce point. Faut-il donc répéter sans cesse les mêmes choses alors que l'interlocuteur ne veut pas entendre ?

De Premier ministre des trois erreurs, vous voici maintenant devenu le Premier ministre des trois gouffres ! Je poserai donc quelques questions aux représentants de la droite. *(Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

Ces messieurs ne veulent pas d'augmentation du chômage, pas d'augmentation des impôts, pas d'augmentation des cotisations de sécurité sociale.

M. Marc Lauriol. Eh non !

M. Guy Bêche. Mais que nous proposent-ils, eux et leurs amis du patronat, si ce n'est des licenciements quotidiens et des conventions F. N. E. qui alourdissent les cotisations sociales et détournent l'argent public de la création d'emplois ? *(Exclamations sur les mêmes bancs.)*

Mais, vous avez eu raison de le rappeler, monsieur le Premier ministre, les acquis depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir sont tels qu'ils se suffisent à eux-mêmes pour rejeter la censure de votre politique.

Cependant, lorsque Michel Debré...

Plusieurs députés du rassemblement pour la République. Monsieur Michel Debré !

M. Guy Bêche. ... nous préconise de stopper l'évolution des congés payés, d'augmenter la durée du temps de travail, d'embaucher les jeunes en dessous du S. M. I. C., oui, cette politique-là mérite la censure. Je dirai même qu'elle la mérite doublement car M. Michel Debré *(Ah ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)* va chercher ses exemples dans les pays étrangers, là où le progrès social n'est pas de mise. Et pourtant chacun de nous sait qu'il est un fervent défenseur de notre indépendance nationale.

M. Yves Lancien. Cela est sûr !

M. Guy Bêche. Mais peut-être que l'imagination est à court ! Chacun sait que le progrès social fait peur à la droite *(Exclamations sur les mêmes bancs)*, que la justice fiscale et la justice sociale font peur à la droite et l'agitent beaucoup.

M. Marc Lauriol. Allez le dire à Sarcelles !

M. Guy Bêche. Monsieur le Premier ministre, nous ne vous censurerons pas. *(Rires et applaudissements sur les mêmes bancs.)*

M. Claude Labbé. Nous sommes soulagés !

M. le président. Mes chers collègues, la parole est à M. Bêche et à lui seul.

M. Guy Bêche. Laissez-les chahuter, monsieur le président. Il faut bien qu'ils s'amuse un peu ! Et ils nous montrent par là même combien ils sont à la hauteur pour gérer les affaires du pays dans des moments aussi difficiles !

Monsieur le Premier ministre, nous ne vous censurerons pas car vous avez réveillé les libertés fondamentales dans notre pays et fait revivre la démocratie. Il suffit de se rappeler l'explosion de joie au soir du 10 mai 1981... *(Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Charles Fèvre. C'est bien loin !

M. Marc Lauriol. Et à Sarcelles ?

M. Yves Lancien. Les lampions sont éteints.

M. Guy Bêche. ... pour mesurer combien la chape de plomb était lourde.

Vous avez rappelé l'abolition de la peine de mort, la suppression des juridictions d'exception, les droits nouveaux des travailleurs dans les entreprises.

M. Marc Lauriol. Ceux des syndicats !

M. Guy Bêche. Parce que la droite est contre tout cela, elle mérite la censure.

Vous avez mis en œuvre l'idéologie de la liberté et de la démocratie. *(Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.)*

M. Claude Labbé. On n'a jamais vu ça !

M. Guy Bêche. En organisant à la fin de 1981 les élections prud'homales auxquelles la droite était opposée — il est vrai que les prud'hommes sont une juridiction dépassée, aux dires des gens de droite — vous avez participé à l'élargissement de la démocratie et de la justice sur le lieu de travail.

En organisant le 19 octobre prochain les élections pour les conseils d'administration des organismes sociaux...

M. Francisque Perrut. Parlons-en !

M. Guy Bêche. ... vous élargissez le champ de la démocratie que les ordonnances de 1967 avaient rétréci.

Le droit à la retraite à soixante ans pour les travailleurs est inspiré de la même philosophie : élargir le champ des libertés.

Il faudra que la droite nous dise pourquoi...

Plusieurs députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. Allez-y ! Demandez donc !

M. Guy Bêche. ...elle qui crie si fort à l'étouffement des libertés et de la démocratie, elle ne veut pas d'élections démocratiques quand ce sont les travailleurs qui sont appelés à s'exprimer ! Curieuse conception de la démocratie !

M. François Léotard. Stalinien !

M. Guy Bêche. Pendant des mois, elle a voulu remettre en cause le mandat de notre majorité en réclamant des élections anticipées. Et voilà qu'au moment où l'on démocratise par voie d'élections certaines institutions sociales, elle crie — et Michel Debré...

M. Jacques Godfrain. Monsieur !

M. Guy Bêche. ... nous l'a rappelé — à l'instauration de l'anarchie. Considère-t-elle qu'il n'y a que son pouvoir qui ne se remet pas en cause ?

Monsieur le Premier ministre, nous ne vous censurerons pas (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*) car vous mettez en œuvre un projet politique conforme aux aspirations qu'a exprimées le peuple de France lorsqu'il nous a élus.

M. Jacques Godfrain. Peut-être a-t-il changé d'avis !

M. Guy Bêche. En décentralisant, en planifiant, vous cherchez à faire assumer à différents niveaux l'exercice de la responsabilité. Si la même politique avait été appliquée au cours de ces vingt dernières années dans les entreprises françaises, l'industrie de notre pays ne serait certainement pas dans la situation décrite hier par M. Fabius. (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Yves Lancien. Et le téléphone ? L'Airbus ? Le T.G.V. ?

M. Guy Bêche. Permettez-moi de vous faire part de notre étonnement devant la haine développée à l'égard des organisations syndicales ou plutôt de certaines d'entre elles, convient-il de préciser. Pourtant elles sont reconnues par la Constitution, si chère à Michel Debré.

M. Jacques Godfrain. Monsieur !

M. Guy Bêche. Mais il est vrai qu'aujourd'hui, à droite... (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Guy Bêche. ... on ressent la nécessité de la modifier.

Monsieur le Premier ministre, nous ne vous censurerons pas (*Exclamations et rires sur les mêmes bancs.*)...

M. Marc Lauriol. Il persiste et signe !

M. Guy Bêche. ... car vous mettez notre pays à l'heure d'une démocratie moderne où chaque homme a sa place, contribue au développement en fonction de ses capacités, et où les plus pauvres retrouvent le droit à la dignité, à la vie, au logement, à la solidarité de la société tout entière, même si parfois elle est dure à faire accepter.

M. Pierre Mauger. C'est son jour de gloire ! (*Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Guy Bêche. Le hilan est impressionnant et demain lorsque sur le chemin de l'accalmie chacun ouvrira les yeux, chacun verra qu'en peu de temps la France s'est transformée pour devenir une nation moderne.

Un député du rassemblement pour la République. Il y croit, en plus !

M. Guy Bêche. Monsieur le Premier ministre, il vous a été reproché de ne pas faire preuve de courage politique pour mobiliser les Français. Monsieur le Premier ministre, nous ne vous censurerons pas (*exclamations et rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française*) parce que le courage politique ne vous fait pas défaut. Vous savez résister aux pressions que développent tous les corporatismes de la droite...

Plusieurs députés du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française. Toujours la droite !

M. Guy Bêche. ... qui se manifestent à travers le pays.

M. Yves Lancien. A la Chapelle Darblay !

M. Guy Bêche. Vous avez le courage politique de promouvoir l'œuvre entreprise, y compris sur un terrain où d'autres ont reculé.

M. Michel Debré aurait dû être plus prudent quand il a parlé de la liberté de l'enseignement et de courage politique. Je voudrais lui rafraîchir la mémoire (*Ah ! sur plusieurs bancs du rassemblement pour la République*) en lui rappelant un passage d'une lettre qu'il a reçue le 23 décembre 1959, alors qu'un de ses ministres, André Boulloche, mon prédécesseur dans cette enceinte, quittait son poste de ministre de l'éducation nationale à cause de problèmes existant dans l'enseignement, problèmes que vous utilisez aujourd'hui pour dresser les Français les uns contre les autres. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

Ecoutez bien !

M. Marc Auriol. Oui, nous ne vous censurerons pas !

M. Guy Bêche. André Boulloche écrivait : « Monsieur le Premier ministre,

« Le conseil des ministres a décidé hier de modifier ou d'accepter que le Parlement modifie le projet de loi scolaire que nous avions signé conjointement.

« Quel que soit son contenu, cette modification marque que le Gouvernement n'est pas décidé à maintenir l'intégrité d'un texte d'une exceptionnelle importance, qu'il a longuement mûri dans ses conseils.

« Le Gouvernement s'était engagé par votre voix à réaliser l'apaisement et la conciliation et à rechercher une solution qui ne serait pas imposée par une majorité momentanée. »

M. Bernard Pons. Très bien !

M. Didier Julia. Excellent !

M. Bruno Bourg-Broc. Nous sommes d'accord !

M. Guy Bêche. « Une telle conception impliquait que le Gouvernement, une fois qu'il aurait déterminé ce qui était le bien de la nation, fut décidé à s'y tenir.

« A la première manifestation des groupes de l'Assemblée, il s'écarte de son texte. Je ne doute pas, dans ces conditions, qu'il soit amené à s'en écarter davantage au cours des débats.

« Ainsi, une œuvre à l'élaboration de laquelle j'avais apporté les éléments de conciliation les plus généreux, compte tenu de mes responsabilités et de mes convictions, se transforme actuellement, contre un vœu sur lequel nous étions d'accord, en un acte de combat.

« La nation, qui suit cette affaire avec passion, va s'en trouver profondément divisée. Les conséquences en sont d'une ampleur imprévisible. »

M. Bruno Bourg-Broc. La faute à qui ?

M. Guy Bêche. André Boulloche poursuivait : « Je regrette que le Gouvernement ait dû devoir adopter une attitude que je juge peu en rapport avec ses responsabilités. Nos efforts étaient près de porter leurs fruits. »

M. Bernard Pons. Au fait !

M. Guy Bêche. « On nous demande aujourd'hui d'apaiser des craintes par des modifications au projet, mais ce n'est qu'un prétexte. Aucune modification n'apaisera des craintes qui ne veulent pas être apaisées. »

Plusieurs députés de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République. Au fait !

M. Guy Bêche. « On cherche à affaiblir le Gouvernement et il se laisse affaiblir. »

M. Didier Julia. Il n'a jamais été affaibli !

M. Bernard Pons. Et la censure ?

M. Guy Bêche. Ainsi, monsieur Michel Debré, cela veut dire qu'à un moment donné de votre vie, et notamment à cette période, vous avez manqué de courage politique. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

J'ai écouté il y a quelques jours M. Giscard d'Estaing expliquer qu'il n'avait pas réformé l'entreprise et qu'il n'avait pas abaissé l'âge de la retraite parce que le pays n'était pas prêt. En vérité, il a lui aussi manqué de courage politique !

M. Philippe Séguin. Censurez-le ! (*Sourires sur les bancs du rassemblement pour la République.*)

M. Guy Bêche. Il faut dire que c'est à droite que le courage politique fait le plus défaut.

Pour que la marche en avant se poursuive sur tous les fronts : diminution de l'inflation, du chômage, mise en place d'une grande nation industrielle, d'une grande politique de recherche, il est nécessaire d'unir l'ensemble des forces du travail, quelle que soit la couleur de la peau des hommes. Il y a urgente nécessité de réaffirmer notre confiance au Gouvernement. C'est ce que nous ferons ce soir. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.*)

M. Didier Julia. Vous ne votez pas la censure ?

M. Bernard Pons. Vous la votez ou vous ne la votez pas ?

M. Guy Bêche. Si vous m'avez écouté, vous savez à quoi vous en tenir, petits chahuteurs ! (*Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Gabriel Kasperoif. C'est le cirque !

M. Pierre Gascher. Il faudra nous en redonner !

M. le président. La parole est à M. Fuchs.

M. Jean-Paul Fuchs. Monsieur le Premier ministre, vous nous avez aujourd'hui une fois de plus fort étonnés. D'abord parce que vous affirmez que notre économie se porte bien, ce que personne ne croit plus.

M. Charles Miossec. Il n'y a que la foi qui sauve !

M. Jean-Paul Fuchs. Ensuite parce que vous semblez penser que si le peuple français vous censure dimanche après dimanche, ce n'est pas parce qu'il manifeste son rejet ! Selon vous, si votre cote de popularité plonge dans l'abîme — 24 p. 100 de satisfaits — ce n'est pas parce qu'il y a un sentiment de « ras-le-bol » à l'égard de votre politique, mais parce qu'un certain nombre de mauvais Français ne se préoccupent pas de l'intérêt du pays et disent que cette politique n'est pas la bonne et mène à la catastrophe !

M. Charles Miossec. Nous y sommes déjà !

M. Jean-Paul Fuchs. En vous entendant je me suis interrogé : mais qui critique donc votre politique ? J'ai d'abord pensé à la télévision mais je l'ai écartée car elle est pour une bonne part en vos mains. (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

J'ai alors songé à M. Marchais ! (*Rires sur les mêmes bancs.*)
« Les communistes, dit Georges Marchais, ne sont pas toujours d'accord avec le plan Delors. » Il ajoute : « Ce plan de rigueur ne va pas dans le sens de nos propositions. »

J'ai encore cherché et j'ai compris que M. Chevènement, lui aussi, vous critiquait : « Je ne pense pas, a-t-il affirmé, que le parti qui a été pris soit le bon. » Ajoutant : « Concernant la quatrième dévaluation, la seule question est de savoir quand aura lieu le nouvel ajustement... » C'était en juin 1983. (*Protestations sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. le Premier ministre. Il est scandaleux de vous exprimer ainsi ! (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Jean-Paul Fuchs. Je cite des faits.

M. le Premier ministre. Un tel langage est indigne d'un parlementaire !

M. Bernard Pons. C'est un de vos anciens ministres qui s'est exprimé ainsi !

M. le Premier ministre. On ne parle pas ainsi de l'économie de son pays ! On n'appelle pas ainsi de ses vœux, et d'une façon déguisée, un réajustement de la monnaie de son pays ! (*Applaudissements sur les bancs des socialistes.* — *Vives protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Bernard Pons. C'est M. Chevènement qui l'a dit ! Vous ne le connaissez donc pas ?

M. Jean-Paul Fuchs. Je cite en effet M. Chevènement. Que cela ne vous plaise pas, je n'y peux rien ! Mais c'est exactement ce qu'il a dit !

M. Laignel d'ailleurs ajoutait : « Je voudrais dire très simplement au Gouvernement qu'il se trompe de route et que trop c'est trop... » Je pourrais continuer à dresser la liste de ceux qui démoralisent le pays, selon vous.

M. Charles Miossec. Jobert !

M. Jean-Paul Fuchs. En réalité, la majorité dans notre pays, est actuellement une majorité de rejet : rejet des promesses démagogiques, rejet des résultats souvent truqués, rejet des perspectives floues, voire inexistantes que le Gouvernement propose aux Français.

Nous vous censurons avec le pays. D'abord parce que nous ne croyons plus à des promesses auxquelles il est impossible aujourd'hui d'accorder le moindre crédit. Qui croire lorsque le Président de la République nous promet à la télévision que les impôts diminueront l'année prochaine, alors qu'il leur fait subir cette année une augmentation massive ?

M. Pierre Mauger. Et insupportable !

M. Jean-Paul Fuchs. Vous-même, monsieur le Premier ministre, et vous m'excuserez de vous citer, vous déclariez, en février, s'agissant de la dévaluation : « Je l'écarte complètement : je ne suis pas l'homme d'une troisième dévaluation. » Comment pouvez-vous encore vous croire ? (*Applaudissements sur les bancs de l'union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

Vous avez affirmé encore : « Les gros problèmes sont derrière nous. Je vous montrerai que tous les indicateurs de la politique gouvernementale finalement se mettent tranquillement au vert... »

M. Marc Lauriel. Eh ! oui, vous l'avez dit.

M. Jean-Paul Fuchs. Il y a un mois, à Antenne 2, vous déclariez : « Le bien-fondé de la politique gouvernementale deviendra de mieux en mieux perceptible. »

Dès lors, nous hochons la tête. Les Français ne vous croient plus. Ce qui, pour eux, devient chaque jour plus perceptible, ce sont les résultats de votre politique, en dépit des efforts faits pour les dissimuler.

C'est une autre raison de voter la censure.

Vous nous dites aussi que la situation de l'emploi s'améliore : en réalité, le nombre de chômeurs atteint deux millions grâce à des artifices, à la multiplication de mesures ayant un effet statistique et par le jeu de dizaines de milliers de radiations.

Combien de vrais licenciements repoussez-vous de quelques semaines ou de quelques mois par l'utilisation de procédés qui ne font qu'aggraver à terme la situation de très nombreuses entreprises ?

Le journal *Libération* qui pourtant n'est pas suspect de sympathie à l'égard de l'opposition, évaluait à 200 000 le nombre de ces licenciements mis actuellement sous le boisseau.

Tout cela les Français le savent : ils n'admettent plus qu'on leur dissimule à coups d'artifices de toute nature la véritable situation de l'emploi. Ils savent que cette situation est grave, que les faillites se multiplient, que le nombre des actifs pourvus d'un emploi qui avait augmenté de 420 000 de 1970 à 1981, a diminué de 200 000 depuis deux ans.

Vous nous dites que le commerce extérieur se porte beaucoup mieux ! Mais vous n'avez pas expliqué que le dernier résultat ne tenait qu'à un déstockage pétrolier, à une série de gros contrats purement épisodiques et à une diminution des importations.

Vous nous dites que les résultats de l'évolution des prix sont encourageants. Malgré le blocage de certains prix, malgré une politique de l'indice — je ne citerai que la fixation manipulée des prix du carburant et du fuel domestique — vous creusez l'écart avec nos voisins.

Vous nous dites que les entreprises se portent bien et que vous avez fait un effort sans précédent pour les aider ; en réalité, leur compétitivité a diminué et leur situation financière s'est détériorée. Les charges d'intérêt, qui représentaient en 1980, 7,9 p. 100 de leur valeur ajoutée, en représentent aujourd'hui 11 p. 100. Quant à leurs ressources propres qui, en 1980, étaient de 76,2 p. 100 de leurs investissements, elles sont tombées aujourd'hui à 54 p. 100. Nos entreprises sont financièrement exsangues et leurs dirigeants, leurs cadres, leurs salariés, sont découragés.

M. Guy-Michel Chauveau. C'est vous qui avez voté la taxe professionnelle ! Qu'avez-vous fait pendant les cinq ans de son application ? Rien du tout.

M. Jean-Paul Fuchs. L'avez-vous remplacée ? Vous l'aviez promis il y a deux ans et vous n'avez rien fait ! (*Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. Roger Corrèze. De toute manière, il n'y connaît rien !

M. Jean-Paul Fuchs. Quel pays européen, poursuivez-vous, monsieur le Premier ministre, peut présenter un bilan comparable ? Nous vous répondrons : aucun ! Aucun n'a un bilan aussi catastrophique. Aucun n'a vu baisser de juin 1982 à juin 1983 sa production industrielle de 0,8 p. 100.

Nous voterons la censure parce que nous n'avons pas confiance, parce que la France a perdu confiance.

Perte de la confiance pour tous ceux qui sont victimes de la bureaucratisation, de l'avalanche des lois et des réglementations contraignantes. Perte de la confiance pour tous ceux qui voient s'abattre les réformes idéologiques dures, menées au nom d'une « autre logique » jamais définie, au nom de l'égalité confondue avec l'uniformité.

M. Guy-Michel Chauveau. C'est un catholique qui dit cela !

M. Jean-Paul Fuchs. Alors qu'il aurait fallu plus que jamais remettre à l'honneur l'innovation, l'initiative, le risque, l'esprit d'entreprise, l'éducation dans son nécessaire pluralisme, l'effort.

Alors qu'il aurait fallu, dans une période de crise pour le pays accorder plus d'importance aux devoirs à accomplir qu'aux droits acquis.

M. Robert Cabé. C'est ce que vous avez toujours fait !

M. Jean-Paul Fuchs. Après deux ans de gouvernement socialiste et communiste, les Français sont en mesure de vous juger. De vous juger sur vos actes, contrairement à vos propos, qu'il s'agisse du renforcement incessant du contrôle de l'Etat sur les entreprises publiques et même privées, comme le montre l'exemple tout récent de Peugeot, qu'il s'agisse de la nationalisation, dont le déficit se creuse dangereusement, qu'il s'agisse de la syndicalisation, de la politisation croissante de secteurs entiers de l'activité nationale...

M. Guy Bêche. Par le R. P. R. !

M. Jean-Paul Fuchs. ... ou qu'il s'agisse enfin de l'enseignement, domaine où le Gouvernement ne parvient même plus à donner le change et où chacun commence à réaliser que, fidèle aux promesses de M. Mitterrand, il a bien l'intention de mettre fin à la liberté d'enseignement.

M. Jean-Paul Durieux. Ridicule !

M. Jean-Paul Fuchs. Le jugement des Français va plus loin encore. Ce qu'ils reprochent avant tout au Gouvernement, c'est de ne pas préparer l'avenir, c'est de ne pas investir, c'est de faire entrer la France à reculons dans l'avenir.

Pourtant, les voies du redressement existent. J'en citerai rapidement quelques-unes : rendre confiance à nos entreprises ; rétablir les grands équilibres économiques : alléger les contraintes bureaucratiques et réglementaires ; répartir plus justement les sacrifices entre les activités de production et les activités de répartition ; définir un projet social moins étriqué et mieux adaptés aux réalités que la revendication d'assistance généralisée et gratuite à laquelle la gauche a identifié la justice sociale...

M. Robert Cabé. Cela ne veut rien dire !

M. Marc Lauriol. Vous ne voulez pas comprendre !

M. Jean-Paul Fuchs. ... affirmer la dimension internationale de la France par un projet européen.

M. Robert Cabé. C'est du bla-bla !

M. Jean-Paul Fuchs. Si ces conditions sont réunies, la France peut trouver la capacité de rebondir et de reprendre la route du progrès.

Mais l'action menée depuis deux ans tourne résolument et de plus en plus rapidement le dos à ces perspectives. Le meilleur résumé en a été établi il y a quelque temps par un grand éditorialiste de la presse écrite : « Perte de confiance, majorité

minoritaire, désarroi au sein du principal parti de la majorité, contradictions dans ce même parti, ambiguïtés de plus en plus grandes dans les relations P.C. - P.S., indécision manifeste du pouvoir exécutif, extraordinaire virage de la politique économique par rapport aux options initiales, rumeur internationale négative, voire hostile ; qu'est-ce qu'un plan de rigueur pourra, dans un environnement aussi détestable, contre des réalités implacables ? »

Telles sont, monsieur le Premier ministre, les raisons qui conduisent le groupe U. D. F. à censurer le Gouvernement — un gouvernement dont l'action a d'ailleurs de moins en moins de prise sur les réalités, dont l'existence paraît de moins en moins réelle, dont la présence aux affaires est de moins en moins admise par les Français. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union pour la démocratie française et du rassemblement pour la République.*)

M. le président. La parole est à M. Vial-Massat.

M. Théo Vial-Massat. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, en élaborant en commun la motion de censure, les deux formations de l'opposition ont rédigé un texte lapidaire en style télégraphique. Cette précaution n'est pas le fait du hasard. Et le débat a confirmé que l'intention des auteurs de cette motion n'était pas la censure, mais l'établissement d'un inventaire, celui de la revanche, qui reste leur unique objectif.

En effet, messieurs de l'opposition, il vous est difficile de clamer haut et fort votre volonté de brader les entreprises nationales et privées y compris à l'étranger.

M. Didier Julia. Vous, vous les bradez tout court !

M. Jean-Claude Gaudin. Krasucki s'en charge !

M. Théo Vial-Massat. Alors, vous accusez pudiquement le Gouvernement d'affaiblir l'économie du pays.

M. Roger Corrèze. C'est pourtant vrai !

M. Théo Vial-Massat. De même, il vous est difficile, s'agissant de l'organisation médicale et hospitalière, d'avouer que vous n'abandonnez pas l'espoir de mettre en place une médecine à deux vitesses : une pour les riches et une autre pour ceux qui ne le sont pas. Vous parlez donc de l'abaissement de l'organisation hospitalière, tant il est vrai que, pour vous, le bon système serait celui qui favoriserait davantage les cliniques privées.

M. Charles Miossec. C'est le catéchisme habituel !

M. Théo Vial-Massat. Heureusement, la discussion a déchiré quelques voiles et montré votre véritable nature. Fidèles à votre image, vous êtes apparus aujourd'hui tels que vous avez toujours été : les ans n'ont aucune prise sur vous. (*Merci ! sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

M. Gabriel Kasperoït. C'est que nous sommes toujours jeunes ! Vous nous en voyez ravis !

M. Théo Vial-Massat. Vous restez la droite autoritaire et peu soucieuse de l'intérêt national.

Cela fait maintenant plus de deux ans que vous avez été défaits, mais vous ne pouvez encore vous habituer à être privés du pouvoir. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

Votre action pendant vingt-trois ans a contribué à réduire les potentialités nationales. L'humilité devrait donc vous inspirer. Vous vous montrez, au contraire, triomphants et glorieux.

M. Gabriel Kasperoït. Bien sûr !

M. Théo Vial-Massat. Qu'importe pour certains d'entre vous le malheur de la France et les difficultés des Français. (*Rires et exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'Union pour la démocratie française.*)

M. Roger Corrèze. Vous en êtes la cause !

M. Didier Julia. Vous les avez créés !

M. Théo Vial-Massat. Vous assurez en politique le relais du sabotage économique du grand patronat.

Ce que vous ne pouvez supporter, c'est que la France se soit dotée d'un gouvernement de gauche et, plus grave encore à vos yeux, d'un gouvernement comprenant des ministres communistes. (*Exclamations sur les mêmes bancs.*)

M. Charles Miossec. Vous avez bien raison !

M. Théo Vial-Massat. En démocratie, la critique est souhaitable. Mais vos propos ne relèvent pas de la critique; ils ne traduisent que votre haine de classe.

M. Charles Fèvre. Il date !

M. Didier Julia. Il n'a pas changé depuis quarante ans !

M. Théo Vial-Massat. Elle s'inscrit dans une stratégie de dénigrement et d'obstruction systématique, quand bien même la France en pâtirait.

Contraints de subir l'alternance, vous refusez la durée dont dispose la gauche. Le moindre scrutin, que dis-je, le moindre sondage, vous est prétexte à mettre en cause la légitimité de la majorité.

M. Jacques Godfrain. A Béziers !

M. Charles Miossec. La majorité minoritaire !

M. Théo Vial-Massat. A cet égard, l'attitude de M. Foyer, pourtant ancien garde des sceaux, est révélatrice. Celle de M. Debré, ancien Premier ministre, ne l'est pas moins. Avouez aussi que ceux qui acceptent avec ferveur l'alliance, comme à Dreux, avec des nostalgiques du fascisme et du racisme sont peu qualifiés pour se poser en démocrates. (*Protestations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Edmond Alphandéry. Vive Walesa !

M. Gabriel Kaspereit. Nous, nous ne sommes pas fascistes !

M. Théo Vial-Massat. Mais nous nous garderons bien de chercher des solutions dans vos propositions démagogiques, quand vous êtes dans l'opposition, pas plus que dans vos recettes, qui se sont avérées catastrophiques lorsque vous étiez au pouvoir.

Vous savez aussi que plus un tambour est creux, mieux il résonne ! (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Jacques Godfrain. Oh oui !

M. Adrien Zeller. Parlez plus fort !

M. Théo Vial-Massat. Votre discours est creux, mais il ne manque pas de résonance, il faut bien le reconnaître ! C'est pourquoi nous ne sous-estimons pas les effets de vos outrances.

M. Robert Cabé. Très bien !

M. Gabriel Kaspereit. Vos petits camarades ne vous soutiennent guère !

M. le président. Monsieur Kaspereit, je vous en prie !

M. Théo Vial-Massat. Vous profitez sans vergogne d'une situation économique difficile dont vous êtes les premiers responsables. (*Nouveaux rires sur les mêmes bancs.*) Vous savez bien pourtant qu'il s'agit d'un phénomène qui frappe tous les pays.

M. Gabriel Kaspereit. Tiens ! Ce n'est pas ce que vous disiez il y a trois ans !

M. Charles Miossec. Nous voilà blanchis !

M. Théo Vial-Massat. Monsieur Kaspereit, je vous en prie. J'ai écouté les orateurs de l'opposition dans le plus grand silence.

M. Charles Miossec. Faites-en voire profit !

M. Théo Vial-Massat. Je vous demanderai de bien vouloir en faire autant.

M. Gabriel Kaspereit. Mais je vous écoute !

M. Théo Vial-Massat. Et vous savez qu'ils ne disaient pas des choses très agréables à entendre. (*Exclamations sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Marc Lauriol. Il n'y a que la vérité qui blesse !

M. Théo Vial-Massat. Permettez-moi donc, même si mes propos ne sont pas très agréables pour vous, de parler dans la sérénité.

J'ai pu vérifier la semaine dernière, dans une assemblée internationale, combien il y avait de pays plus mal lotis que nous.

M. Edmond Alphandéry. Le Vietnam !

M. Marc Lauriol. L'Afghanistan !

M. Charles Fèvre. La Pologne !

M. le président. Messieurs, ne vous laissez pas gagner par la fièvre !

M. Théo Vial-Massat. Je pense à l'Angleterre, à l'Italie, aux Pays-Bas, voire à l'Allemagne de l'Ouest. Et je me pose une question : ces pays ne sont-ils pas dirigés par vos amis, messieurs de l'opposition, c'est-à-dire par la droite, qu'il s'agisse des conservateurs ou des démocrates-chrétiens ?

M. Marc Lauriol. Pas l'Italie !

M. Charles Miossec. Pas la Pologne !

M. Jacques Godfrain. En Italie, ce sont les socialistes qui sont au pouvoir !

M. Claude Labbé. Il faut apprendre la géopolitique !

M. Théo Vial-Massat. Mais une situation pire dans les autres pays ne saurait nous faire oublier les difficultés de la France. Nous ne pouvons pas oublier la misère qui frappe trop de Françaises et de Français, victimes du chômage. (*Rires sur les bancs du rassemblement pour la République et de l'union pour la démocratie française.*)

M. Didier Julia. C'est vrai !

M. Gabriel Kaspereit. On est bien d'accord !

M. Théo Vial-Massat. Ne riez pas, messieurs ! Il n'y a pas de quoi rire, d'autant que vous portez la première et la principale responsabilité de cet état de choses. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.*)

M. Jean Narquin. Et vous la deuxième !

M. Théo Vial-Massat. On ne peut gommer non plus la légitime inquiétude de nombreux travailleurs. Je pense à ceux de Creusot-Loire ou de Talbot.

La déception, le mécontentement d'une partie de l'électorat de gauche nous interpellent, Gouvernement et élus de la majorité.

M. Charles Fèvre. C'est vous qui êtes au pouvoir !

M. Théo Vial-Massat. Des électeurs de gauche, qui attendaient d'autres résultats, se réfugient, il est vrai, dans l'abstention. Nous sentons bien la gravité de ce refus, car seuls en profitent ceux qui n'ont à leur actif que la casse des usines et la spoliation des travailleurs.

M. Jean-Claude Gaudin. Krasucki !

M. Théo Vial-Massat. La gauche, monsieur le Premier ministre, doit s'attacher à l'application résolue de la politique décidée en 1981 et qui a emporté l'adhésion de notre peuple.

M. Gabriel Kaspereit. C'est un rappel à l'ordre !

M. Théo Vial-Massat. C'est tendu vers cet objectif qui relèguera les revanchards au musée des curiosités politiques...

M. Didier Julia. Vous y figurerez en bonne place !

M. Gabriel Kaspereit. Il est marrant, celui-là ! Où est-ce qu'ils l'ont pêché ?

M. Théo Vial-Massat. ... que nous œuvrons en faveur d'une politique économique ayant en vue une croissance nouvelle, la justice sociale et l'emploi.

Nous refusons de baisser les bras. Nous avons foi en l'avenir, persuadés que les travailleurs sauront déjouer les pièges. Aussi, conscients des difficultés que rencontrent le Gouvernement, conscients aussi de la volonté qui l'anime que les députés communistes tiennent, par ma voix, à l'assurer de leur soutien et de leur solidarité. (*Applaudissements sur les bancs des communistes et des socialistes.*)

M. Gabriel Kaspereit. Ouf ! Vous nous avez fait peur !

Vote sur la motion de censure.

M. le président. Je vais mettre aux voix la motion de censure.

En application des articles 65 et 66, paragraphe II, du règlement, il doit être procédé au vote par scrutin public à la tribune.

Le scrutin va avoir lieu par bulletins.

Je prie Mmes et MM. les députés disposant d'une délégation de vote de vérifier immédiatement au bureau des secrétaires, à ma gauche, si leur délégation a bien été enregistrée à la présidence.

Je vais tirer au sort la lettre par laquelle commencera l'appel nominal.

(Le sort désigne la lettre T.)

M. le président. Le scrutin va être annoncé dans le Palais.

M. le président. Afin de faciliter le déroulement ordonné du scrutin, j'invite instamment nos collègues à ne monter à la tribune qu'à l'appel de leur nom ou de celui de leur délégant.

Je rappelle à ceux de nos collègues disposant d'une délégation qu'ils doivent remettre à MM. les secrétaires, non pas un bulletin ordinaire, mais une consigne écrite sur laquelle sont portés le nom du délégant, le nom et la signature du délégué.

Je rappelle également que seuls les députés favorables à la motion de censure participent au scrutin.

J'invite donc MM. les secrétaires à ne déposer dans l'urne que les bulletins blancs ou les délégations « pour ».

Le scrutin est ouvert.

Il sera clos à zéro heure treize.

Messieurs les huissiers, veuillez commencer l'appel nominal.

(L'appel a lieu. — Le scrutin est ouvert à vingt-trois heures vingt-huit.)

M. le président. Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

J'invite MM. les secrétaires à se retirer dans le cinquième bureau pour procéder au dépouillement des bulletins.

Le résultat du scrutin sera proclamé ultérieurement.

Suspension et reprise de la séance.

M. le président. La séance est suspendue.

(La séance, suspendue le jeudi 13 octobre 1983, à zéro heure quinze, est reprise à zéro heure trente-cinq.)

M. le président. La séance est reprise.

Voici le résultat du scrutin :

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure ..	245
Pour l'adoption	156

La majorité requise n'étant pas atteinte, la motion de censure n'est pas adoptée.

La parole est à M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement.

M. André Labarrère, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement. Monsieur le président, je veux remercier les nombreux députés ici présents malgré l'heure tardive, et je tiens à dire que le Gouvernement est très sensible à la confiance qui lui est ainsi renouvelée. Cela prouve que nous sommes dans la bonne voie. (Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes.)

M. Emmanuel Hamel. La voie du déclin n'est pas la bonne !

— 3 —

ORDRE DU JOUR

M. le président. Aujourd'hui, à quinze heures, première séance publique :

Suite de la discussion, après déclaration d'urgence, du projet de loi n° 1431 portant réforme de la formation professionnelle continue et modification corrélative du code du travail (rapport n° 1734 de M. Jacques Brunhes, au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales).

A vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

(La séance est levée à zéro heure quarante.)

Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,

LOUIS JEAN.

Prise d'acte de la vacance d'un siège.

Vu l'article L.O. 137 du code électoral ;

Vu la communication de M. le ministre de l'intérieur en date du 26 septembre 1983 d'où il résulte que M. Maurice Faure a été élu sénateur le 25 septembre 1983 dans le département du Lot ;

Vu la communication du Conseil constitutionnel en date du 12 octobre 1983 d'où il résulte que le Conseil constitutionnel a rejeté dans sa séance du 12 octobre 1983 la requête en annulation des élections dans le département du Lot,

M. le président de l'Assemblée nationale a pris acte, le 12 octobre 1983, de la vacance du siège de député de M. Maurice Faure (première circonscription du Lot).

ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL

DE LA

3^e Séance du Mercredi 12 Octobre 1983.SCRUTIN (N° 542)
public à la tribune.

Sur la motion de censure déposée par M. Laobé et cinquante de ses collègues en application de l'article 49, alinéa 2, de la Constitution. (Résultat du pointage.)

Majorité requise pour l'adoption de la motion de censure 245

Pour l'adoption 156

L'Assemblée nationale n'a pas adopté.

Ont voté pour :

MM.	Fillon (François).	Maujouan du Gasset.
Alphandéry.	Fontaine.	Mayoud.
André.	Fossé (Roger).	Médecin.
Ansquer.	Fouchier.	Méhalgnerie.
Aubert (Emmanuel).	Foyer.	Mesmin.
Aubert (François d').	Frédéric-Dupont.	Messmer.
Audinot.	Fuchs.	Mestre.
Bachelet.	Galley (Robert).	Micaux.
Barnier.	Gantier (Gilbert).	Millon (Charles).
Barre.	Gascher.	Miossec.
Barrot.	Gastines (de).	Mme Missoffe.
Bas (Pierre).	Gaudin.	Mme Moreau
Baudouin.	Geng (Francis).	(Louise).
Baumel.	Gengenwin.	Narquin
Bayard.	Gissingier.	Noir
Bégault.	Goasduff.	Nungesser.
Bergelin.	Godefroy (Pierre).	Ornano (Michel d').
Bigéard.	Godfrain (Jacques).	Perbet.
Birraux.	Gorse.	Péricard.
Blanc (Jacques).	Gonlet.	Pernin.
Bourg-Broc.	Grussenmeyer.	Perrut.
Bouvard.	Guichard.	Petit (Camille).
Branger.	Haby (Charles).	Peyrefitte.
Brial (Benjamin).	Haby (René).	Pinte.
Briane (Jean).	Hamel.	Pons
Brocard (Jean).	Hamelin.	Préaumont (de).
Brochard (Albert).	Mme Harcourt	Proriot.
Caro.	(Florence d').	Raynal.
Cavallé.	Harcourt	Richard (Lucien).
Chaban-Delmas.	(François d').	Rigaud.
Charlé.	Mme Hauteclocque	Rocca Serra (de).
Charles.	(de).	Rossinot.
Chasseguet.	Hunault.	Royer.
Chirac.	Inchauspé.	Sablé.
Clément.	Julia (Didier).	Santoni.
Cointat.	Kasperreit.	Sautier.
Cornelita.	Koehl.	Séguin.
Corrèze.	Krieg.	Sellinger.
Couaté.	Labbé.	Sergheeraert.
Couve de Murville.	La Combe (René).	Soisson.
Dallel.	Lafleur.	Sprauer.
Debré.	Lancien.	Stasi.
Deltatre.	Lauriol.	Stirn.
Delfosse.	Léotard.	Tiberl.
Deniau.	Lestas.	Toubon.
Déprez.	Ligot.	Tranchant.
Desanlis.	Lipkowskij (de).	Valleix.
Dominiati.	Madelin (Alain).	Vivien (Robert-André).
Doussel.	Marcellin.	Vuillaume.
Durand (Adrien).	Marcus.	Wagner.
Durr.	Marette.	Weisenhorn.
Estras.	Masson (Jean-Louis).	Wolff (Claude).
Falala.	Mathieu (Gilbert).	Zeller.
Fèvre.	Mauger.	

Ont délégué leur droit de vote :

(Application de l'ordonnance n° 58-1066 du 7 novembre 1958.)

MM.	André à M. La Combe (René).
	Ansquer à M. Julia (Didier).
	Audinot à M. Valleix.
	Barre à M. Mestre.
	Barrot à M. Alphandéry.
	Bas (Pierre) à M. Marcus.
	Baumel à M. Marette.
	Bergelin à M. Lauriol.
	Bigéard à M. Déprez.
	Brial (Benjamin) à M. Lancien.
	Briane (Jean) à M. Baudouin.
	Caro à M. Bayard.
	Cavallé à M. Miossec.
	Chaban-Delmas à M. Labbé.
	Chasseguet à M. Peyrefitte.
	Chirac à M. Pons.
	Clément à M. Léotard.
	Cornelle à Mme Missoffe.
	Costé à M. Gissingier.
	Deniau à M. Noir.
	Desanlis à M. Birraux.
	Doussel à M. Blanc (Jacques).
	Durr à M. Narquin.
	Falala à M. Kasperreit.
	Fontaine à M. Wagner.
	Fouchier à M. Brocard (Jean).
	Geng (Francis) à M. Brochard (Albert).
	Goasduff à M. Tranchant.
	Godefroy (Pierre) à M. Perbet.
	Grussenmeyer à M. Richard (Lucien).
	Haby (Charles) à M. Toubon.
	Haby (René) à M. Millon (Charles).
M ^{me}	Harcourt (Florence d') à M. Bourg-Broc.
M.	Harcourt (François d') à M. Proriot.
M ^{me}	Hauteclocque (de) à M. Inchauspé.
MM.	Koehl à M. Rigaud.
	Krieg à M. Foyer.
	Lafleur à M. Mauger.
	Madelin (Alain) à M. Marcellin.
	Masson (Jean-Louis) à M. Cointat.
	Mathieu (Gilbert) à M. Delfosse.
	Mayoud à M. Dominiati.
	Médecin à M. Santoni.
	Mesmin à M. Estras.
	Messmer à M. Couve de Murville.
	Micaux à M. Durand (Adrien).

M^{me} Moreau (Louise) à M. Fèvre.
 MM. Nungesser à M. Raynal.
 Ornano (Michel d') à M. Gaudin.
 Pérlcard à M. Bachelet.
 Pernin à M. Fuchs.
 Petit (Camille) à M. Aubert (Emmanuel).
 Preamont (de) à M. Corrèze.
 Rocca Serra (de) à M. Charié.
 Rossinot à M. Gantier (Gilbert).
 Royer à M. Branger.
 Settlinger à M. Gengenwin.
 Sergheraert à M. Hunault.
 Stasi à M. Hamel.
 Stirn à M. Lestas.
 Vivlen (Robert-André) à M. Barnier.
 Vullaume à M. Pinte.
 Weisenhorn à M. Charles.
 Wolff (Claude) à M. Ligot.

ANALYSE DU SCRUTIN

Groupe socialiste (285) :

N'ont pas participé au scrutin : 285.

Groupe R. P. R. (89) :

Pour : 86 ;

N'ont pas participé au scrutin : 3 : MM. de Benouville, Dassault et Salmon.

Groupe U. D. F. (63) :

Pour : 63.

Groupe communiste (44) :

N'ont pas participé au scrutin : 44.

Non-inscrits (8) :

Pour : 7 : MM. Audinot, Branger, Fontaine, Mme Florence d'Harcourt, MM. Hunault, Royer et Sergheraert ;

N'a pas participé au scrutin : 1 : M. Juventin.

Le présent numéro comporte le compte rendu intégral
 des trois séances du mercredi 12 octobre 1983.

1^{re} séance : page 4045 ; 2^e séance : page 4055 ; 3^e séance : page 4085.

ABONNEMENTS

EDITIONS		FRANCE et Outre-mer.		ÉTRANGER		DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION 26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 13.	
Codes.	Titres.	Francs.	Francs.				
	Assemblée nationale :						
	Débats :						
63	Compte rendu.....	91		361		Téléphone	Renseignements : 578-62-31
33	Questions	91		361			Administration : 578-61-39
	Documents :					TÉLEX	201176 F DIRJO - PARIS
07	Série ordinaire	806		946		Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLÉE NATIONALE font l'objet de deux éditions distinctes :	
27	Série budgétaire	162		224		— 07 : projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions ;	
	Sénet :					— 27 : projets de lois de finances.	
05	Débats	110		270			
09	Documents	506		914			
N'effectuer aucun règlement avant d'avoir reçu une facture. — En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.							
Pour expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.							

Prix du numéro : 2,15 F. (Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats ; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)